

Titre : *L'R du Q : journal étudiant, CEGEP de Sherbrooke*, vol. 1, no 1 (avril 1972).

Éditeur : Sherbrooke : Association générale des étudiants du Collège de Sherbrooke (AGECS), 1972.

Description : ill. ; 29 cm.

Notes : Seulement deux numéros de *L'R du Q* parus ;

L'association étudiante du Cégep de Sherbrooke a été dissoute en 1971, pour être recréée en 1975. La publication est toutefois bel et bien enregistrée en son nom dans les archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (QMBN).

Type et support : Périodiques ; Imprimés.

Numérisé le 11 novembre 2009 par Gabriel Martin pour *Rhapsodie, composition libre*.

© Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS), 2009

l'rdup



JOURNAL ÉTUDIANT
CEGEP DE SHERBROOKE

1er et dernier
numéro...
voir page 2

Aux dirigeants de l'Université de Sherbrooke

Je m'accuserai, comme les politiciens, devant les femmes d'être fifi, devant les hommes d'être sex-girl. A tous les jours, je boirai mes péchés, je me laverai avec, donnant ainsi aux autres le sens de l'humiliation et, du crépuscule au matin, j'avalerai ma pilule d'autorité pour crever de son poison. Je mentirai parce qu'il faut mentir pour survivre, parce qu'il faut être double : celui que l'on est et celui que l'on doit être.

Tout est en mouvement perpétuel. Je vois en moi un étranger qui dans le fond est un bon gars et je dois le détruire pour rester fidèle à mon image. Je serai, aussi, le roi des lâches comme je serai le roi des eunuques parce qu'il est plus difficile d'être le roi des eunuques que d'être la reine d'Angleterre. C'est vrai ! je l'avoue : les deux sont esclaves, mais pas de la même façon ; l'un est prisonnier dans la cage qu'il s'est construite, l'autre est esclave de son pays. Mais ça ne change rien. Tous les deux sont seuls, chacun avec leur royauté et leur argent : la reine avec la livre sterling, et le viviera, l'argent de change des révoltés. Mais je serai différent des autres : tout le monde a honte d'être soi-même ; et moi, au contraire, je serai fier de moi, je me ferai peur : la folie fait toujours peur. Nous avons beau savoir que pour être heureux il faut être fou, ça nous fait toujours trembler quand même de s'apercevoir qu'on l'est. La folie est une profession sous-estimée. En vérité, nous sommes trop lâches pour l'assumer jusqu'au bout et pour prendre la vie comme elle est : une horrible farce dont vous êtes la partie comique quand vous décidez de jouer avec les autres la comédie si bien connue de Tartuffe.

Je sens qu'une fois encore je serai trop lâche pour mener à bien ma révolte. Je vais me dégonfler : personne ne veut comprendre le sérieux de vouloir absolument être fou en signe de protestation contre des systèmes qui tuent l'homme en nous ; contre le fait que l'on nous identifie à des éponges trop gonflées que l'on vide ensuite en les écrasant avec les règles de fer des examens ; je condamne la valeur des détails qui nous font paraître plus savants et nous font gagner plus d'argent. Nous étudions pour nous réaliser et pour ensuite donner gratuitement tout ce que l'on a dans le ventre... pour rien, comme ça, parce que cela nous fait plaisir, parce qu'avant, on a tout reçu gratuitement.

Oui ! j'ai certainement fait une erreur d'avoir pris au sérieux cette révolte qui m'a monté à la tête sans que je puisse dire mot, cette révolte que les psychiatres, en se prenant pour mesure étalon, appellent névrose et que moi j'appelle crise d'authenticité... je refuse totalement de prendre la vie pour un cirque. Je ne veux pas être un monstre constitué de détails et de savoir, je veux être un homme ; connaître pour connaître (c'est tellement plus important que de savoir pour oublier), aimer pour aimer, vivre pour vivre ; mais ça donne rien, tout le monde est dans le système et nous sommes trop lâches, tous autant que nous sommes pour nous délivrer de ce système, pour le transcender. Nous le laissons nous emprisonner, nous avaler, nous écraser sans mot dire ou maudire. Le système n'est plus à notre service pour nous réaliser, nous sommes au service du système.

Nous voulons prendre notre rôle au sérieux dans cette maudite comédie alors que pourtant nous savons bien que cela n'est pas sérieux, ce qui est sérieux, c'est vivre et aimer vivre.

J'en ai assez de faire semblant d'aimer, de faire semblant de vivre, je veux être tel que je suis : un salaud, un authentique salaud qui rejette la société parce qu'elle l'a toujours rejeté et aujourd'hui, qui lui rend son change ; mais pour y arriver je devrai d'abord accepter volontairement de rater ma vie, comme j'ai raté les examens qu'Esther m'obligeait à subir (pas toujours parce que je ne les savais pas, mais parce que la révolte était plus forte que la raison, que l'intégration était plus forte que la juxtaposition, parce que nous n'arrêtons pas de manger en plein repas pour dégueuler).

Je suis écœuré ! écœuré de toujours me révolter sans que l'on prenne cette révolte au sérieux. Si je suis fou, que l'on m'enferme, mais si je suis, comme un certain médecin me l'a dit, trop intelligent pour être adapté, qu'au moins on fasse semblant de m'écouter ; ça me suffira jusqu'à ce que je m'aperçoive que l'on fait semblant. Ainsi, je me serai révolté une fois pour toutes et ce sera fini, oublié après. Il n'y a rien de plus choquant que de se révolter pour rien, dans le vent.

Cette conception modifia mon point de vue quant à l'autorité. Il n'y a pas de père béni, de grand roi, de maître incontestable. De quel droit des hommes peuvent-ils asservir d'autres hommes ? Pourquoi un

tel a-t-il un droit que je n'ai pas ? Qu'a le premier ministre de plus ou de mieux que moi pour avoir le droit de me gouverner ? N'est-il pas lui aussi un homme ? D'où tient-il son pouvoir ? De la volonté du peuple ou plutôt de la majorité. Cette majorité a-t-elle le droit de choisir pour moi et de m'imposer ses vues ? Non, car alors, elle ne me respecterait pas.

Le respect n'est pas dans les mots, mais dans le comportement envers quelqu'un, dans le refus de brimer la liberté d'un autre. Si j'obéis, j'accepte la volonté majoritaire — la loi du plus fort — et si je n'obéis pas, je la refuse et le pacte est rompu. Ai-je le droit de respecter un pacte, si je n'ai pas été consulté ? Non ! J'étais, je suis anarchiste. Je le serai tant que je n'obtiendrai pas les mêmes droits qu'un millionnaire : je prêcherai l'anarchie.

Je nous voyais chacun dans notre cage montrer au professeur que nous avions bien appris comme lui, avec lui, les mêmes plis, les mêmes grimaces. Je savais que si nous ne les exécutions pas comme lui, si nous ne pensions pas comme lui, nous ne serions pas éligibles aux peanuts. Il nous faudrait recommencer ces mêmes grimaces souvent idiotes. Pis, nous ne pouvions même pas grimacer d'un coup ; vive le format détaché. Belle saloperie ! Et on appelle cela un système d'éducation puisqu'on n'a pas le courage d'appeler cela « Classification », comme la classification des œufs, du plus frais au plus pourri.

Inconsciemment, je me suis révolté parce que je ne veux pas être catalogué (c'est à l'encontre de toute dignité humaine). J'en ai marre d'être jugé ; je refuse d'être une chose, je suis un être humain. Je veux « la paix » et me réaliser comme je l'entends.

Oui ! je me révolte parce que j'ai encore l'esprit d'un enfant. Et un enfant, c'est faible, ça rêve de justice. C'est impuissant devant le mal de toute une civilisation.

Et c'est pour ces raisons que je serai eunuque parce qu'il est préférable de ne pas avoir de couilles que de ne pas avoir d'âme à soi.

Extrait de l'Homo-Vicièr, Jean Simoneau

POUR LA NOUVELLE SAISON

H. MUNKITTRICK

ARTICLES DE SPORTS

VENTE - SERVICE - RÉPARATION

YAMAHA TRIUMPH NORTON

BICYCLES: CCM

10 VITESSES EUROPEEN JAPONAIS

1020 Wellington S. Sherbrooke, P.Q.

Tél. 569-0529

... pour cette année

Tant et aussi longtemps que la révolution ne sera qu'un changement superficiel des choses au Québec ou même dans le monde, tout sera à recommencer et la violence des changements se devra d'être de plus en plus grande.

Actuellement, le Québec a connu une révolution tranquille avec Jean Lesage, révolution qui soit dit en passant, n'a pas changé grand-chose et qui, somme toute, est une faillite monumentale puisqu'alors les penseurs, et surtout les exécutants, n'ont que modifié les structures, laissant les problèmes sans solution.

La raison de cet échec naît du fait que l'on a refusé ou l'on a eu peur de s'attaquer aux vrais problèmes. En aucun temps, les « gars de la gauche » du temps ont mis sur pied des mécanismes efficaces pour modifier radicalement notre système politique. Il y a bien eu des tentatives, mais ce ne sont pas les gouvernements qui les provoquaient mais les organismes extérieurs, tout particulièrement, les syndicats. La fonction publique a vu sa situation améliorée, grâce à la sécurité d'emploi, mais le problème sera vraiment résolu qu'au moment où les cadres seront syndiqués et qu'alors les ministres ne pourront plus les modifier à chaque changement de cabinet. Par ailleurs, à vrai dire, il ne s'agit pas là que d'une très petite étape, ayant pour seule fonction d'assurer une continuité dans la planification. Le système sera véritablement valable quand le peuple lui-même dirigera les destinées du pays.

Par conséquent, il faudra procéder à un changement dans les structures et les rapports sociaux ce qui est encore loin d'être fait. Être dirigé par un groupe de petits dictateurs bornés qu'ils s'appellent fonctionnaires ou ministres, c'est toujours la même patente, sans compter qu'à ce moment se pose le même problème de la compétence. Il ne faut pas oublier la situation qui existe aussi, par exemple, au niveau de l'establishment syndical. Un changement de structure n'apporte finale-

ment aucun rapport entre la base et la tête, ce qu'il faut c'est un changement au niveau des motivations des individus.

Comme on le constate : il serait possible de modifier le système dans ses mécanismes de fonctionnement, mais cela ne changera en rien les rapports sociaux au Québec, il ne pourrait qu'être prêt à absorber l'action d'un peuple qui travaille à son propre bonheur et sa propre réalisation ; sans toutefois lui avoir appris comment devenir responsable. Comment les adultes peuvent-ils être responsables s'ils n'ont pas encore vécu leur enfance ? Ils sont déjà frustrés.

(suite à la page 4)

L'R du Q EN ÉQUIPE

Rédaction:

Jean Côté

Jean Simoneau

Collaborateurs :

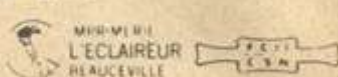
Louise

Paul-André

Gaétan

Distribution et publicité :

L'équipe.



LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL PRÉPARE :

DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Actuellement, le gouvernement provincial prépare des élections pour cette année, plus précisément ce printemps ou cet automne.

C'est du moins, ce qu'il est possible de déduire quand on voit tous les préparatifs en branle.

Devant ce fait, il faut se demander si le gouvernement provincial ne provoquera pas les élections après un référendum sur la Baie James ou quelque chose de semblable.

« Boubou ben fucké » peut, par exemple, songer à détruire les images des syndicats et des partis de l'opposition en déclenchant des élections sur ce sujet. L'argumentation peut être

assez facile : les syndicats et les mouvements d'opposition ne veulent pas m'aider à créer les 100,000 emplois en s'opposant au projet de la Baie James. Se basant sur la faim des chômeurs, la méconnaissance des gens quant à savoir si la Baie James vaut les usines nucléaires, Boubou peut essayer (en se basant encore une fois sur la sentimentalité et les besoins pressants des gens) de tenter par un tour de force de nous vendre aux américains en leur permettant la construction de la Baie James plutôt que de faire réaliser le projet par l'Hydro-Québec, organisme propriété du peuple québécois.

Comme on le constate, il est urgent

de prendre conscience que le système est fourré et tentera par tous les moyens de prendre avantage sur la situation existant présentement pour nous posséder ad vitam eternam.

Le système économique capitaliste tente présentement d'écœurer les québécois pour leur faire renoncer à l'indépendance et au socialisme. La fuite des industries et la récession économique en est une preuve. Hors, il faut absolument prévenir de telles tactiques, tout comme, il tentera de provoquer la violence. Si jusqu'à date, pour se maintenir au pouvoir, les autorités ont été capables d'inventer un soulèvement appréhendé, elles pourront certes inventer bien autres choses. Il y a

au moins une chose qui soit apte à nous rendre confiants, plus le gouvernement poursuit ses cochonneries, plus les gens sont conscients de ce qui se passe. Par ailleurs, si les syndicats acceptent bientôt de créer de nouvelles structures sociales avec « Ne comptons que sur nos propres moyens », il semble évident que les gens ne se laisseront plus aussi facilement leurrer.

Ce sont comme les constructions de Transquébécoise, le redressage des courbes, etc., qui sont maintenant interrompues : les gens ont compris que ce n'était que promesses d'élections.

Il ne faut pas en douter, les riches tenteront encore de posséder les petits. Une personne avertie en vaut deux.

LA VIOLENCE EST UNE CATÉGORIE ÉCONOMIQUE

KARL MARX



LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA SONT-ELLES ENTRE LES MAINS D'UN ASSASSIN ?

C'est une question qu'il faut se demander devant le refus de M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures du Canada, d'intervenir auprès du gouvernement anglais afin de solutionner le problème de l'Irlande, sous prétexte qu'il s'agit d'un problème interne, alors que pourtant le Canada fait partie du Commonwealth à ce qu'on sache.

En refusant de faire pression auprès de la mère-patrie économique, le Ca-

nada se rend complice de l'exploitation et de l'agression anglaise en Irlande, ainsi qu'à l'assassinat des gens qui manifestent pacifiquement.

M. Sharp semble oublier que le Canada a accepté de prêter \$100 millions à l'Angleterre sans intérêt. Aussi, si le Canada désire vraiment la paix, comme il le prétend, il forcerait l'Angleterre de se retirer de l'Irlande ou exigerait soit que ces argents prêtés soient immédiatement remis ou imposerait des intérêts, lesquels pourraient être ensuite versés pour venir en aide aux mouvements qui combattent pour la justice en Irlande.

Il est évident qu'il est assez impossible de faire une telle demande quand on sait déjà le rôle impérialiste que joue le Canada dans le monde. M. Sharp doit commencer à avoir la conscience pesante, s'il en a une, quand on sait qu'il trempe également dans la compagnie Brascan, laquelle compagnie exploite le peuple brésilien et maintient au pouvoir un gouvernement dictatorial qui ne se gêne pas pour torturer ou éliminer les prisonniers politiques.

Si le gouvernement Trudeau est un gouvernement juste, il n'hésitera pas d'exiger la démission de M. Sharp pour le remplacer par un ministre des Affaires extérieures qui fera jouer au Canada son véritable rôle de pacificateur dans le monde.

BRINCK'S RIDES AGAIN

par Jean Simoneau

Après un coup fictif de la Brinck's, c'est-à-dire avec des papiers sans valeur, les big boss de l'empire économique anglo-américain réalisent présentement le véritable coup de la Brinck's.

Avec une économie qui « s'effondre » parce qu'il est impossible de toujours exploiter sans faire face à de sérieux problèmes inflationnistes, les big boss en profitent pour provoquer une situation dont le principal indice est le chômage.

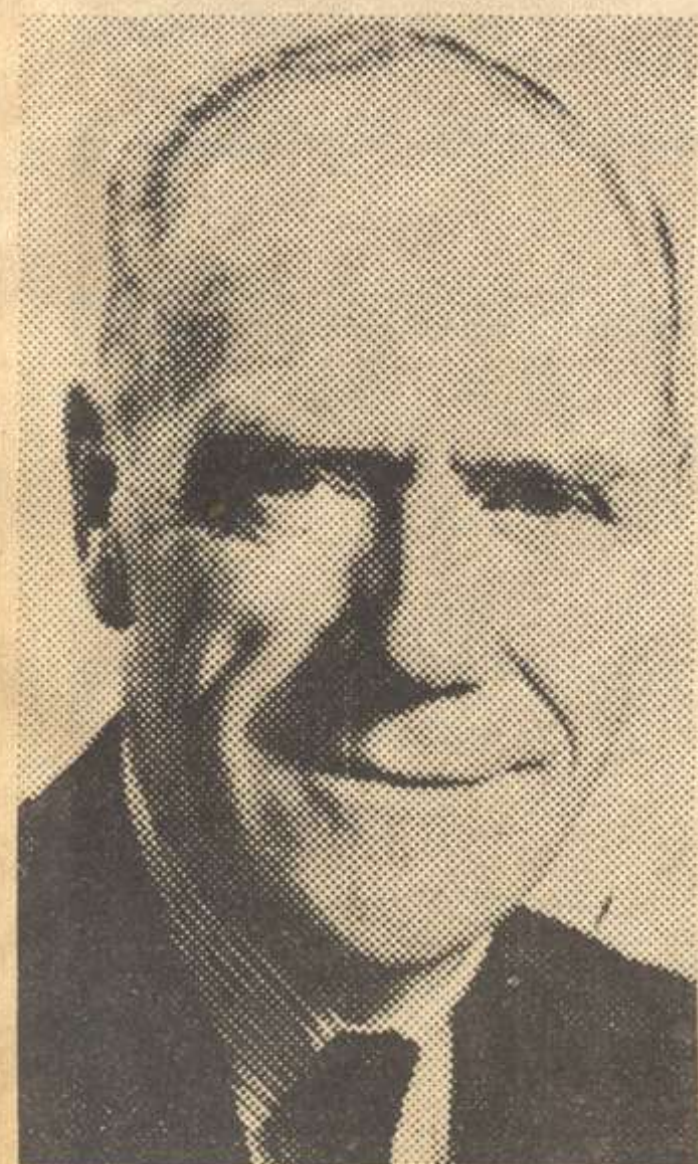
Il faut se demander en tant que Québécois si cette situation n'est pas une forme de **chantage** pour montrer aux gens le prix de l'indépendance et ainsi par la faim, amener les gens à amener une acceptation inconditionnelle du fédéralisme.

Les Québécois étant pognés dans le « confort américain » et tout ce que ça implique comme valeurs, il est alors facile de créer une situation qui permettra de justifier un « soulèvement appréhendé ». Par conséquent, si on désire l'indépendance au Québec, il est urgent d'accélérer la révolution culturelle et de nouveaux rapports sociaux (si l'on ne veut pas jouer le jeu des impérialistes). De plus, il faut absolument que le monde syndical obtienne de toute urgence une législation à l'effet que les argents versés aux grosses compagnies par le gouvernement garantisse que le gouverne-

ment puisse prendre part au bureau d'administration et détenir les parts en relation avec les argents versés par le gouvernement.

Il est évident qu'il serait préférable que les Québécois voient eux-mêmes à la réalisation de leur propre économie comme les gens de Cabano, par exemple. Il faut souligner qu'à Cabano, il n'y a pas eu 10 pour cent de la violence, qu'on a tenté de faire croire par les mass-média.

D'autre part, il est aussi strictement nécessaire que la violence soit éliminée comme mode de contestation puisque le système ne demande rien d'autre. Le rôle des Québécois qui croient dans un futur pays, basé sur la démocratie vraie, est donc de toute évidence d'éviter à tout prix la violence et ne pas se laisser prendre dans celle que le fédéral pourrait créer. Il faut réapprendre, malgré la provocation du système, à se tenir debout avec le sourire et paisiblement construire le pays qu'on veut se donner. Probablement, qu'il faut apprendre à tuer la souffrance par l'art et créer un climat d'unité de gens qui, après s'être toujours entredéchirés, travaillent ensemble à faire face à une situation provoquée par un système qui ne se cherche que des excuses pour s'imposer militairement, ne pouvant tolérer la véritable liberté : la libération intégrale de l'homme.



M. Jérôme Choquette, ministre de la pègre, veut rétablir la peine de mort et pense avec sa loi anti-casseurs mettre tous les révolutionnaires en prison. Je lui ai donc écrit fictivement une lettre.

Mon cher Jojo,

Depuis quelques temps, je m'intéresse d'une façon toute particulière à tes déclarations puisqu'avant tu ne disais pas grand-chose quant à l'application des recommandations du rapport Prévost.

Je me rappelle aussi très bien toute ta sympathie à l'égard de la pègre en octobre 1970 et je suis bien d'accord avec toi... la pègre ne méritait pas que les lois des mesures de guerre, qui sont encore en application à Sherbrooke du moins, servent contre elle. Le gouvernement a besoin de la mafia pour se tenir en place, c'est plus sûr que l'armée et la police, exception faite des escouades anti-émeutes.

Mais là n'est pas la raison principale de ma lettre. Je veux te faire savoir que je t'appuie sans réserve dans ta décision de rétablir la peine de mort pour exécuter tous les révolutionnaires et la promulgation de la loi anti-casseurs qui te permettra de les prendre.

C'est étonnant, mais c'est vrai. Tu vois je me rappelle très bien qu'en avril 1969, lors des élections, un groupe de révolutionnaires ont terrorisé la population. Ces gars se promenaient en disant partout que ça irait mal au Québec. Ils ont menacé des pères de famille leur disant qu'ils perdraient des jobs, ils ont même fait sauter en fiction les têtes des monuments pour montrer aux gens ce qui leur arriverait. Ben, ces gars-là... en !... c'est pas des farces, quand ils ont vu qu'ils n'auraient pas le pouvoir, ils ont volé tout le bien des gens, tous les papiers dans lesquels le monde a confiance : les piastres ou plus exactement les devises qui peuvent les faire. Ces gars-là, ils ont renversé le gouvernement... par la violence... ils ont volé le pouvoir. C'est-y pas écœurant.

Ben ces révolutionnaires-là, y ont encore fait pire que ça. Ils se sont servis de deux victimes pour justifier l'élimination systématique de tous leurs ennemis. Ils ont fait perdre des jobs, ils ont détruit des réputations, ils ont même tiré sur des innocents pour que le monde comprenne une fois pour toutes que c'est eux l'autorité.

Ils ont même à ce moment-là frappé le pouvoir municipal. Cette fois-là y ont pris des fusils. Y ont

tout fait pour renforcer la dictature. Pis après, ces gars-là, y ont organisé une grande manifestation pour fesser encore le plus de monde possible et faire comprendre aux gens qui sont toujours là, qui sont prêts à intervenir n'importe quand. Maudit ! j'aimerais ça que tous ces maudits révolutionnaires soient arrêtés et exécutés aux fusils de la Vérité. Oui ! j'aimerais ça que pour une fois j'aie la chance d'aller visiter en prison les big boss de la compagnie Domtar, de la Canadian John's Manville, de la compagnie Brascan, de Steinberg, de Household Finance et de toutes ces grosses compagnies qui renversent le gouvernement par la force, le seul gouvernement juste étant le peuple. Oui ! cette fois-là ce ne serait pas moi qui ferais trois mois pour avoir poigner le cul d'un petit gars et lui avoir appris à jouer, mais ceux qui me le défendent pour protéger leur commerce parce que la morale est la source par excellence de toutes les frustrations et ainsi la plus grande et la plus efficace source de violence.

Tant que la chasteté sera plus importante que la vie, tant que la morale durera, tant que le ciel et l'enfer existeront ; il y aura des guerres, de l'argent, des affamés et les exploités qui profiteront de votre décence.

Jean SIMONEAU

Le Courrier de M. Z

Dernièrement, La Tribune publiait en page un que le premier ministre Robert Bourassa a décidé d'éliminer la violence et je lui ai fait parvenir cette lettre :

Mon cher Boubou,

Je suis heureux d'apprendre que tu aies décidé de t'éliminer puisque toi, toutes les crapules de ton espèce, toutes celles qui t'entourent, êtes la violence organisée.

La violence organisée, mon cher Boubou, ce sont les \$219 milliards par année que vous dépensez à construire des armes alors que le monde crève de faim ; ce sont les guerres territoriales que vous engendrez pour maintenir votre pouvoir malgré la négation de la vie humaine que vous faites alors. La violence, ce sont tes promesses que tu ne tiens jamais : tes 100,000 jobs, la Transquébécoise, l'aménagement du Memphrémagog, le village de la peinture à Scotstown ; Sherbrooke, centre de la francophonie. Ce sont les taudis à Montréal, Québec, Sherbrooke, Magog ; c'est l'autoroute est-ouest et l'autoroute 51. La violence, c'est le coup de la Brincks et l'élection de Drapeau, l'automne dernier. Ce sont les procès politiques et les mesures de guerre. La violence, c'est le sort que l'on fait aux gars de Lapalme et de la Domtar, lors de leur grève ; ce sont les 250,000 chômeurs qu'on laisse crever et la convention collective de travail des employés de la Tribune, sans compter la censure de l'information.

Savais-tu, mon cher Boubou, que dans les Cantons de l'Est, depuis trois ans, ce que les gens ont pu obtenir, soit l'hôpital à Asbestos, par exemple, c'est grâce à une manifestation. A Scotstown, les gens ont été moins chanceux, ils ont goûté à l'appareil de l'injustice et ont été condamnés à \$900 d'amende, mais ça se paiera en temps et lieu. La violence, mon cher Boubou, c'est Paul Gervais qui ferme sa gueule quand c'est le temps de défendre le projet de l'aéroport international à Drummondville ; la violence, c'est Jean-Paul Pépin qui pleure sur son sort à savoir s'il va démissionner ou pas et qui, pendant ce temps, laisse crever son comté et sa région par son impuissance à dénoncer ta clique.

Eh oui ! mon cher Boubou. La violence, ce sont les curés qui disent aux gens de manger de la merde pour aller au ciel. La violence, ce sont les usines Domtar et cie qui créent à même leur cartel un problème dans le bois pour excuser sous le couvercle de la pollution le fait qu'ils jettent dans la rue des centaines de travailleurs après avoir vidé nos forêts. La violence, c'est la Canadian John's Manville qui exploite, sans finir nos produits au Québec, notre amiante qui servira aux usines d'armes pour poursuivre la guerre au Vietnam, puis après probablement au Pakistan et au Moyen-Orient. La violence, c'est la compagnie Domtar à Windsor qui fait déboursier près de \$100,000 aux contribuables pour construire une nouvelle route parce que cette compagnie a décidé de protéger son club privé. La violence, c'est le lac Monfatt et le lac des Araignées

qui appartiennent à un groupe de millionnaires. La violence, ce sont les salaires de famine que les textiles paient et qui obligent les pères de famille à avoir deux jobs pour faire survivre leurs enfants. Ce sont les chicanes de famille qu'engendrent ces situations et les problèmes psychologiques qui en découlent.

La violence, c'est le gouvernement de Pet qui empêche la vérité d'être montrée à jour dans le film « On est au coton » parce que la Dominion Textile ne veut pas que la vérité se sache. La violence, c'est l'escouade anti-émeute, la caisse électorale, les agents provocateurs, et toute l'exploitation des travailleurs qui est maintenue par l'armée et le système judiciaire. La violence, c'est la commission pour le président des Etats-Unis qui dit qu'il ne faut pas éliminer les guerres puisque le système est la violence et que cesser de faire la guerre met en péril l'autorité établie.

C'est ça, la violence. Une bande de crapules qui, pour se maintenir au pouvoir ou continuer d'exploiter le monde, se fiche du nombre de morts nécessaires que ce soit au Vietnam, au Biafra, au Pakistan, à l'échangeur Turcot ou à l'échangeur de la rue King Ouest, à Sherbrooke. La violence, c'est toi, Pet, Drapeau, Choquette, Lacroix et la pègre qui vous protège.

Je suis heureux d'apprendre que vous ayez décidé de vous faire disparaître puisqu'enfin il sera possible de vivre dans un monde sans violence.

Jean Simoneau

(suite de la page 2)

UN LONG CHEMIN

La création d'un peuple fort dans un pays indépendant est loin d'être atteinte actuellement, puisque nous vivons une période de réajustement fort pénible pour tous : après avoir subi une offensive qui a mobilisé bien des bonnes volontés et un paquet d'énergie nous aboutissons à un phénomène de "drop out social" fort imposant.

Depuis quelque temps, l'évolution de la situation nous amène à une véritable lutte entre l'idéal et les valeurs capitalistes de notre milieu : l'argent et le confort.

Par conséquent, ce sont les prochains mois qui détermineront réellement l'avenir du peuple québécois.

Contrairement, à ce que les plus optimistes pourraient croire, la lutte pour la reprise en main de notre territoire est loin d'être terminée, même si grâce à la syndicalisation, il y a lieu de l'espérer de plus en plus. Les big boss continuent à mener le gouvernement. La Domtar, à St-Claude, a été un exemple frappant de ce phénomène. Cet exemple, fait ressortir de façon on ne

peut plus évidente le taux encore manifestement élevé de résignation chez les québécois et l'impuissance de mettre sur pied une structure d'information qui force une grosse compagnie à respecter les québécois. Les gens de St-Claude ont accepté de payer une taxe spéciale plutôt que de forcer la Domtar à éloigner la barrière, qui ne sert à rien, et qui empêche les villégiateurs du Lac Wattepeka de bénéficier d'une nature qui appartient pourtant aux québécois.

Cette situation démontre que nous en sommes encore loin d'avoir les possibilités de répondre au chantage des grosses compagnies. La résignation des gens est née du principe que la Domtar offre beaucoup d'emplois et que par conséquent, il ne faut pas crier trop fort. Tant que l'on ne s'attaquera pas à ce privilège qu'ont les gros de faire chanter les petits, la situation demeurera assez décourageante. Pour arriver à une telle situation, il faudra pouvoir faire comprendre à la population que la Domtar avec ses millions de bénéfices se rend d'abord service. Par la suite, il faudra ima-

giner des moyens de pression qui permettront aux travailleurs de se faire respecter. Il est évident que dans une société où l'on a toujours défendu sous peine de péché de se respecter soi-même le chemin sera difficile pour en arriver à avoir une situation sociale différente face à ces problèmes. Pour ce faire, il faut en arriver à démontrer qu'il est possible d'exiger le respect sans compromettre totalement son avenir.

Aussi, il est urgent de faire comprendre à l'individu les mécanismes qui font qu'ils répondent de telle ou telle façon dans telle ou telle situation. Par exemple, il faudra faire comprendre aux gens que la lutte entre individus émane d'une situation permanente de frustration chez le travailleur et une exploitation qui le force à réagir de façon individuelle.

Par conséquent, pour arriver à changer quelque chose dans le monde ouvrier, il faudra travailler sur la réévaluation de l'individu quant à sa propre valeur. Des concepts comme l'intelligence, les diplômes, la volonté devront sévèrement être attaqués. Et, il faudra comprendre le rôle du jeu dans

la jeunesse, éliminant ainsi pratiquement l'école. La société de frustration dans laquelle nous vivons et la crainte du changement a fait que l'individu qui est le moins renseigné, devient un marginal. C'est aux yeux des gens un névrosé, un hystérique ou tout spécialement ce que l'on a appelé un inadapté ou un orgueilleux. Le problème est que l'on a jamais remis en question la psychologie elle-même, à savoir, si elle était conçue en fonction de l'individu et de sa santé mentale ou d'une société déchue qui devient la mesure-étalon quant à la santé morale, mentale et même sociale de chacun. Tant que l'on ne parviendra pas à tuer le prototype du gars parfait comme étant un ouvrier qui travaille comme un chien, qui même s'il est exploité par la religion jusque dans ses rapports conjugaux se doit d'être sans défaut, qui se doit à ses pauvres enfants afin que ceux-ci mangent un peu autre chose que du baloney ; rien ne sera possible. Il faut que le travailleur s'aperçoive que pour l'avenir de son

(suite à la page 19)

Création d'un nouvel emploi

PUSHER PROFESSIONNEL

Avec la légalisation de la marijuana, il est déjà possible de prévoir dans un avenir rapproché la création d'un nouvel emploi dans notre société : « pusher professionnel ».

Aussi stupide que puisse paraître à prime abord une telle conception, il ne sera jamais possible d'entrevoir une solution au problème de la drogue sans prévoir la mise sur pied d'un tel mécanisme.

Actuellement, des centaines de jeunes vivent du commerce illégal de la mari ou autres drogues prises assez souvent entre les mains d'une pègre dégueulasse qui se fout totalement des produits vendus et des dangers auxquels les jeunes qui s'en procurent se voient confronter.

Légaliser la mari et remettre la vente entre les mains des pharmaciens ne constitue qu'un transfert du problème. Ceux qui sont actuellement pushers continueront la vente de drogues plus nocives et si les gouvernements en plus commencent à se bourrer en augmentant les prix de la mari et du hash par

les taxes, le fossé qui souvent empêchent les nouveaux adeptes à se livrer aux drogues nocives, soit le prix, sera comblé. Le problème demeurera le même et le marché noir aura toutes les chances voulues de se poursuivre.

Aussi, pour solutionner le problème il faut immédiatement penser à la mise sur pied du métier de pusher. Un étudiant qui voudrait devenir pusher pourrait suivre des cours quant aux dangers des différentes drogues et des cours de psychologie. Ces cours n'auraient pas pour but de créer des peurs inventées, mais faire connaître la situation telle qu'elle est. Le nouveau pusher pourrait ainsi renseigner ses

futurs clients sur les drogues, leur composition, leurs effets, etc. Ainsi renseigné, le jeune ne sera pas intéressé à prendre des drogues plus fortes ou saura la vérité quant à ce qu'il fait. D'ailleurs, il serait souhaitable que l'on prévoit également des endroits où les jeunes plus curieux puissent se rendre et profiter de cette expérience sous la surveillance de médecins.

Les vendeurs de mari et de hash professionnels pourraient s'approvisionner dans des coopératives de production contrôlée par des médecins, pour l'instant, c'est la pègre qui empêche avec la bénédiction de nos gouvernements.

**DRACULA EST
VIVANT,
SE PORTE BIEN
ET VIT EN
CHACUN
DE NOUS
À SHERBROOKE**

C'est invraisemblable de voir comment les gens ont besoin de sang et d'émotions fortes pour satisfaire à leurs instincts. Que ce soit à Sherbrooke ou ailleurs.

Ainsi, quand survient une tragédie les gens ont ce que l'on appelle de la curiosité. Les gens en foule se précipitent pour voir ce qui est arrivé. Dans des accidents, il arrive même parfois que les policiers ont de la difficulté à se porter au secours des blessés parce que les curieux ne veulent rien manquer que ça coûte la vie d'un homme ou pas.

Si ce phénomène, ce besoin de voir du sang, de regarder comment pleurent les parents éplorés, etc., semble malade, il n'en traduit pas moins un besoin que notre société a su savamment engendrer et exploiter, soit dans les films ou autre, et qui, est souvent à la source même du fait que la vie devient plate n'ayant plus d'émotions assez fortes pour satisfaire les besoins.

Ainsi, les journaux deviennent-ils journaux à sensation pour satisfaire les besoins de consommation du peuple. Et il ne faut pas être surpris d'entendre un chef de pupitre s'exclamer devant une catastrophe : « Enfin, je l'ai ma manchette ». Parfois, on se demande même s'il ne faudra pas prier pour que survienne un cataclysme pour avoir un journal « hot ». Belle société !

LES AUTORITÉS DE L'U.S. DISENT NON

Comme le foetus de Deschamps, les autorités de l'Université de Sherbrooke disent : NON.

Ils ne veulent pas donner raison aux étudiants du département parallèle et comme les big boss, déjà, ils menacent de fermer le département si les rebelles n'entrent pas dans les rangs.

Devant une attitude à la fois aussi rétrograde et intransigeante, il serait peut-être bon de se demander quels intérêts poussent la direction de l'Université à conserver cette position. Serait-ce qu'accepter permettrait de reconnaître les professeurs compétents de ceux qui ne le sont pas ? Serait-ce que certaines grosses poches voient leur position en danger ? Serait-ce que l'université se verrait dans l'obligation de modifier des structures devenues trop archaïques ?

Bien des raisons inavouées doivent exister pour fournir une telle résistance. Ce doit être drôlement payant pour que l'on rejette le bon sens avoué par de nombreuses autres autorités en matière d'éducation.

Pour ces raisons, le comité de rédaction demande une enquête afin de connaître quels sont les vrais motifs des autorités de l'Université de Sherbrooke quant à ce refus, ainsi que sur les états financiers afin de savoir si la rentabilité économique est plus importante que la rentabilité pédagogique et si oui, pour qui ?



Prix défiant toute compétition

**MERCERIE
LAFLEUR
INC.**

170 Terrill, Sherbrooke, Qué.
Téléphone : 569-5278

Remettre cette carte
à l'un de vos amis

Vu le grand nombre de travaux scolaires à dactylographier, nous prions les étudiants de nous appuyer dans notre démarche pour obtenir, de la part du Directeur du Service aux étudiants, une salle où les dactylos seront mises à notre disposition.

Comité Politique

Noms

Secteurs

(Découpez et placez dans la boîte postale au nom du Comité Politique à la porte du caféteria)

L'ÉCOLE REFLET OU RÉFORMATEUR D'UNE SOCIÉTÉ

Nous sommes dans un monde où la science par ses extraordinaires et admirables progrès, apporte des transformations immenses à la condition humaine. Il n'y a pas d'années, on pourrait presque dire il n'y a pas de mois où nous ne voyons certaines étapes franchies. Mais si cela soulève légitimement notre enthousiasme, ce n'est pas non plus sans susciter une sorte de vertige. On peut dire que l'homme éprouve aujourd'hui une forme de déséquilibre devant sa propre puissance. Il est de plus en plus maître de la nature, il en fait ce qu'il veut, qu'il s'agisse des espaces interplanétaires, qu'il s'agisse du domaine de la vie où les sciences biologiques ouvrent aujourd'hui des possibilités qui vont sans cesse en augmentant. C'est cette angoisse et ce vertige que ressentent beaucoup les jeunes, dans le sentiment qu'ils risquent de se trouver être les rouages d'une énorme machine, qui est en train de s'organiser et par laquelle ils se sentent menacés dans leur volonté de bonheur, de liberté, d'indépendance, avec la crainte d'être annexés par cette espèce d'engrenage. Toujours en fonction de ce progrès, nous avons constaté que les puissances de l'homme n'ont produit que famine, terreur, désordre, torture et confusion d'esprit. Ce qui amène l'étudiant à conclure que la cause de toutes vos erreurs, messieurs, c'est que vous ignorez la direction de la civilisation et du monde. Vous croyez que la civilisation et le monde progressent : ils rétrogradent !

Quels que soient les reproches que l'on puisse faire aux jeunes, quels que soient leurs simplismes et aussi leurs méfaits, toute la responsabilité incombe jusqu'ici aux générations qui les ont précédés et qui, non seulement se sont avérées incapables de maîtriser le cours de leur destin, mais ont commis la lourde faute de prétendre assurer leur propre sécurité, en sacrifiant les jeunes sur tous les plans.

C'est alors qu'au sein même de l'école, la jeunesse actuelle du Québec exerce et avive sa faculté de conscience, s'adonne plus complètement et plus systématiquement aux activités de perception du monde extérieur. C'est là que, dans un combat quotidien, elle se confronte, elle se « colletaille » mentalement avec la réalité de son milieu environnant et de toute la société où elle vit.

Aujourd'hui même, les étudiants ne viennent pas du tout pour chercher des débouchés, ils viennent à l'école bien davantage pour pouvoir discuter des grands problèmes qui sont actuellement ceux de la politique, de la morale et de l'homme... Bien entendu ils viennent aussi pour chercher des débouchés, mais enfin il serait absolument faux de dire que le grand problème de l'étudiant Québécois est actuellement le problème des débouchés. L'important pour eux de savoir quel est le sens de la vie dans la société de demain, c'est l'impatience de tout ce qui dans le monde actuel apparaît comme absurde et comme irrationnel, et au obn sens du mot le problème politique, dans la mesure où la politique est le moyen efficace de créer des situations moins inhumaines.

*Sachez qu'au temps jadis
L'amour, le tendre amour était
jugé comme un crime.*
William Blake

Vis-à-vis ce problème, la question la plus discutée en matière d'enseignement au Québec se retrouve dans le conflit entre l'enseignement centré sur le jeune, et l'enseignement centré sur la société ; l'épanouissement de l'individu d'une part, et l'imposition de normes sociales d'autre part. Alors que nous nous plaçons à philosopher sur l'éducation, il ne nous arrive jamais d'admettre que notre système manque de cohérence, qu'il abonde de contradictions. Car cette école-usine reflète bien l'image de la société qui l'édifie — elle produit les sous-hommes dont cette société a besoin, c'est-à-dire, des « êtres qui tendent de plus en plus à se réduire à leur propre fonction avec une marge réservée à des divertissements d'où l'imagination sera de plus en plus bannie. »

L'école d'aujourd'hui est fautive justement parce qu'elle est rationnelle : inhumainement rationnelle. Malgré quelques efforts, les cours demeurent en marge des grandes préoccupations sociales actuelles. Dans cette atmosphère de non-participation, on ne favorise guère l'intégration de ces préoccupations aux cours ; d'autant plus que les étudiants sont considérés comme étant dans un état préparatoire. Le contenu des matières enseignées ne laissant que peu de place aux perspectives scientifiques contemporaines, j'en conclus que la salle de la classe reconstitue dans une certaine mesure la société qu'elle dessert où l'autorité magistrale et le cours qu'elle transmet



héritent d'une société de type autoritaire et patriarcal. Tous deux appartiennent à une structure sociale jugée par les jeunes comme brimante et donc comme devant être renversée et dépassée. Car l'homme qui passe son temps à fournir des informations lorsque le monde s'écroule autour de lui, n'est pas un éducateur. L'éducateur n'est pas un simple agent de renseignements ; il oriente vers la sagesse, vers la vérité. La vérité est beaucoup plus importante que la maîtrise. Il convient donc de reporter simplement l'attention sur le monde où nous sommes, de regagner notre liberté et notre lucidité, de reprendre notre route sur la terre des hommes à laquelle nous appartenons. Et Claude Bernard déclare : « Un homme qui trouve le fait le plus simple rend plus de services que le plus grand philosophe du monde. »

C'est pourquoi, sans cesser d'être inscrits officiellement comme étudiants des Universités ou des Collèges, ils recherchent un contact direct et prolongé avec la société extérieure, non pour s'insérer dans le système social, économique et politique qu'elle représente, mais pour en analyser les fissures, la contester, sous toutes ses formes, par la pensée et le verbe et mieux s'armer mentalement contre elle.

Cela implique que l'école, qui constitue en somme le milieu ou le stage de la jeunesse, ne doit plus avoir comme première fonction de transmettre un savoir figé, mais plutôt de jouer le rôle de « critique de société » : « Les institutions d'enseignement devront permettre à ceux qui les fréquentent de comprendre et d'évaluer les tendances sociales et les directions qu'elles pourront prendre », afin que l'on puisse offrir aux étudiants qui ont tendance à se battre contre une société qu'ils refusent, le moyen de profiter de leur passage dans ces maisons d'enseignements pour acquérir une discipline personnelle, une perception du réel, des méthodes de travail, des connaissances et une vision intégrée de leur cheminement pour contribuer efficacement, maintenant et demain, à créer le monde dans lequel ils voudraient vivre.

Jean Côté



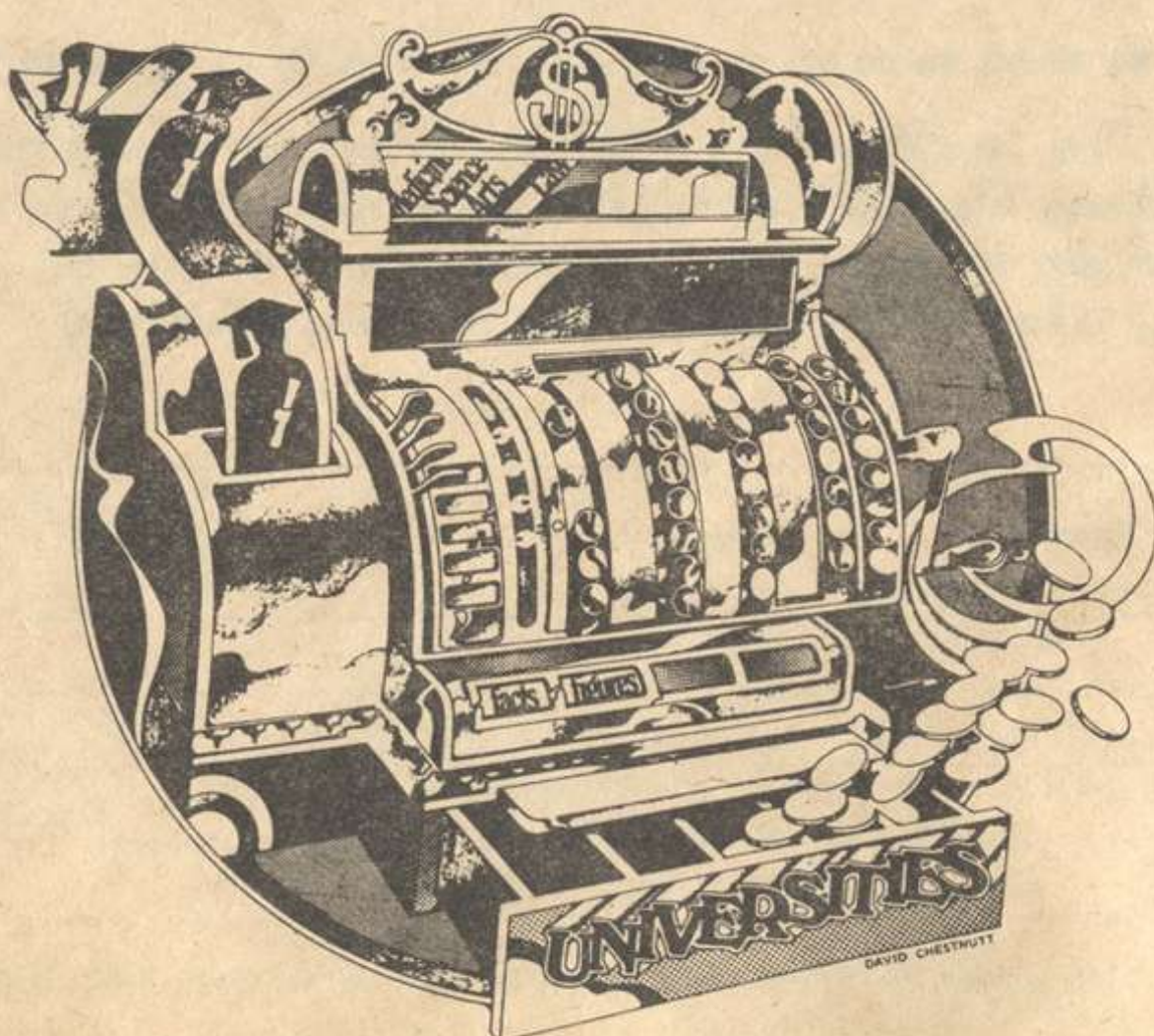
CLAUDE PAYETTE INC.

Librairie — Papeterie — Stationery

AMEUBLEMENT
DE BUREAU
OFFICE EQUIPMENT

Réal Marchessault, gérant

24 Sud, Rue Wellington
Sherbrooke, Qué.
Tél. 562-2601





REPRESSION Y TORTURA EN BRASIL



« Chez nous, au Brésil, les étudiants n'ont aucun droit, ni les ouvriers, ni les professeurs, ni personne. La presse et la radio n'ont aucune liberté. Si quelqu'un osait révéler la moitié des vérités que je dénonce, il serait jeté en prison, battu, écrasé, peut-être tué. Les gens ont peur de parler, d'élever la voix, de contester quoi que ce soit. Quand existent le besoin, la misère et la dépendance totale par rapport aux riches, c'est la peur qui commande les hommes. »

Mgr Elder Camara



« Je suis avocate à Sao Paulo depuis 1962 et je défends des prisonniers politiques depuis 1965. Je viens de quitter légalement mon pays car le travail des avocats y est devenu pratiquement impossible. Comme je ne pouvais plus défendre mes clients à la barre qui me revenaient de droit, j'ai choisi la tribune internationale pour faire connaître la souffrance des prisonniers politiques et le non-respect des lois dont sont coupables les autorités policières et judiciaires. »

Anina de Carvalho
avocate brésilienne



15 évêques de 3 Etats du Brésil dénoncent publiquement dans une lettre la situation de la torture dans le Nord-Est et en particulier celle qui fut imposée à Monteiro (prêtre torturé et tué par la police d'Etat le 4 août).

De nombreux témoignages apportés par les 70 prisonniers politiques échangés contre l'ambassadeur suisse nous obligent à affirmer que la torture continue à être pratiquée au Brésil.



JEAN-MARC REVIENT DE LOIN!

M. Jean-Marc van der Weid « revient de loin » : il a survécu à dix-sept mois de tortures à Rio de Janeiro, et il a témoigné de son expérience devant une centaine d'étudiants du Cegep de Sherbrooke réunis le 21 octobre 1971 dans l'auditorium du pavillon 3.

Son allocution portait à la fois sur son cas particulier et sur la situation politique du Brésil. Tout en corroborant les renseignements du livre d'Alarcon, M. van der Weid nous a résumé en ses propres termes son expérience.

Il était étudiant à l'école de Chimie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro lorsqu'il a été élu président de l'Union Nationale des Etudiants du Brésil (UNEB) au début de 1969. L'UNEB représente les 350,000 étudiants universitaires du Brésil. En 1964, lors du coup d'état militaire, l'UNEB a été déclarée illégale par la dictature. Elle a continué son action dans la clandestinité.

Jean-Marc a été arrêté une première fois en juin 1968 lors de l'arrestation des 800 délégués de l'UNEB réunis en congrès annuel.

Il a été arrêté une deuxième fois en octobre 1968 et a été libéré quelques jours plus tard grâce aux manifestations de masse exigeant sa libération.

Le 2 septembre 1969, il est de nouveau fait prisonnier lors d'une descente policière à Rio et passe 4 jours dans la salle de tortures de la prison de l'Ile des Fleurs. Durant ces 4 jours, il est soumis à de violentes tortures connues sous le nom brésilien de « pau de arara ». Les tortures continuent mais à un rythme moins intensif durant les six jours suivants.

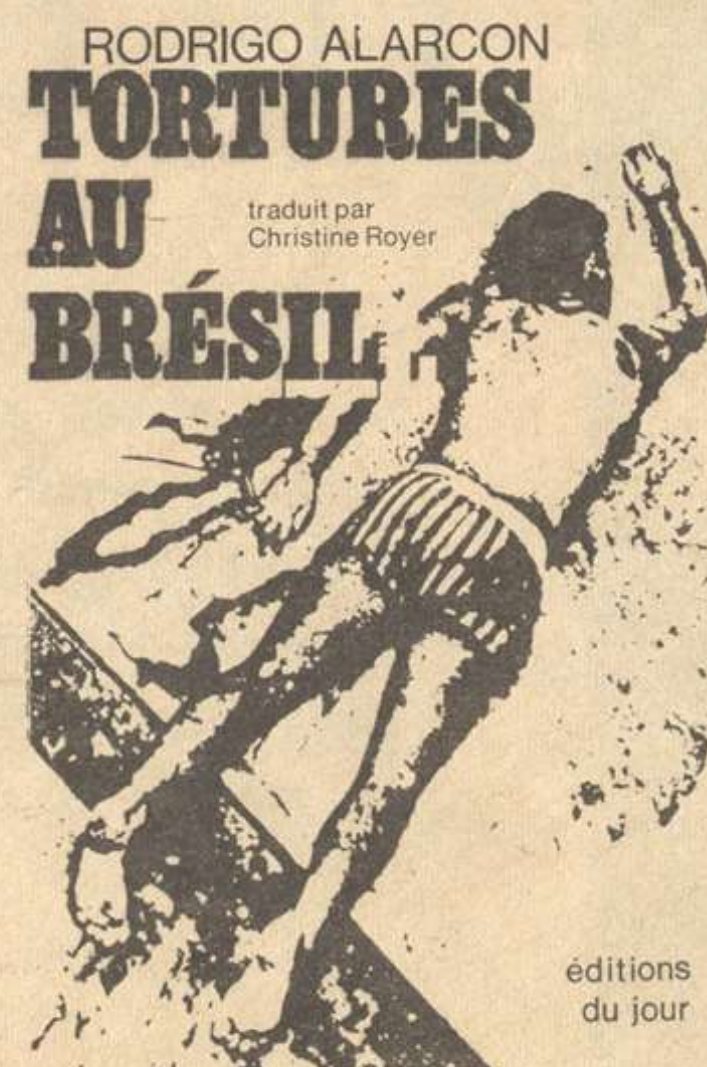
Il passa un an à la célèbre prison de l'Ile des Fleurs, dans la capitale cario-

caine, sans aucun procès. Quatre jours sur sept, poursuit notre interlocuteur, il y eut des sessions de « pau de arara » ou de chocs électriques. Les tortionnaires obéissent à la célèbre consigne : « hasta que hablen, que mueran, o que se callen », jusqu'à ce qu'ils parlent, meurent, ou se taisent malgré tout. M. van der Weid s'est tu malgré tout, et il soupçonne d'ailleurs que ceux qui parlent ne connaissent pas un sort très heureux. « Je dois ma libération, en un sens, à mon silence ». Mais comment faire, est-ce une question de force physique ou psychologique ? Sûrement pas physique, partiellement psychologique, et primordialement « idéologique », répond-il.

En septembre 1970, il comparaît devant les tribunaux et est accusé de plusieurs crimes contre la Sécurité Nationale, accusation qui portait entre autres sur le fait qu'il était président de l'UNEB et qu'il avait organisé des manifestations pour protester contre la visite de Rockefeller au Brésil.

Durant son procès, l'on interdit à son avocat de prendre la parole et il

se défend lui-même. Il dénonce l'appareil répressif de la dictature et les tortures auxquelles il a été lui-même soumis. Il prend la défense de l'action des mouvements révolutionnaires et de l'UNEB. Cette première séance se



L'année dernière, les éditions du Jour publiaient « Tortures au Brésil ». C'est la traduction et l'adaptation du livre de M. Rodrigo Alarcon (pseudonyme chilien d'un groupe de Brésiliens en exil à Santiago) publié à Santiago du Chili sous le titre de Repression y tortura en Brasil. Les événements, les faits et témoignages rapportés dans ce livre posent un problème qui dépasse largement les frontières du Brésil tant par son envergure que par ses implications de fait.

Le livre a été traduit par un membre montréalais du Comité Solidarité-Brésil, Mlle Christine Royer. On se souviendra que l'année dernière, un groupe de 70 prisonniers politiques avait été

libéré par la junte Garrastanu, en échange de l'ambassadeur suisse Bucher.

Les Kidnappeurs avaient proposé Cuba (via Mexico), l'Algérie ou le Chili comme lieu d'exil pour leurs camarades emprisonnés. Le gouvernement brésilien choisit le Chili, et le 15 janvier les prisonniers atterrissaient à Pudahuel. M. van der Weid, âgé de 25 ans et originaire de Rio de Janeiro, était du nombre.

Son programme de conférences, son passage à Montréal, et la publication du livre d'Alarcon, ont reçu l'aide du Comité Solidarité-Brésil, qui a cru bon de présenter le tout au public d'ici.

Dans son adaptation pour le Québec

termine par une condamnation pour offense au tribunal.

Il retourne en prison et en octobre 1970 il organise une grève de la faim d'une durée de 10 jours pour protester contre l'enlèvement de prisonniers politiques par la police, qui étaient ensuite éliminés.

Avant que ne s'ouvre la 2e séance de son procès, il était libéré le 13 janvier 1971 avec 69 de ses compagnons en échange de la remise en liberté de l'ambassadeur suisse enlevé auparavant par un mouvement révolutionnaire.

Après sa libération, Jean-Marc donna une série de conférences au Chili, en France, en Belgique, en Hollande, en Italie et en Suisse pour dénoncer la dictature militaire du Brésil.

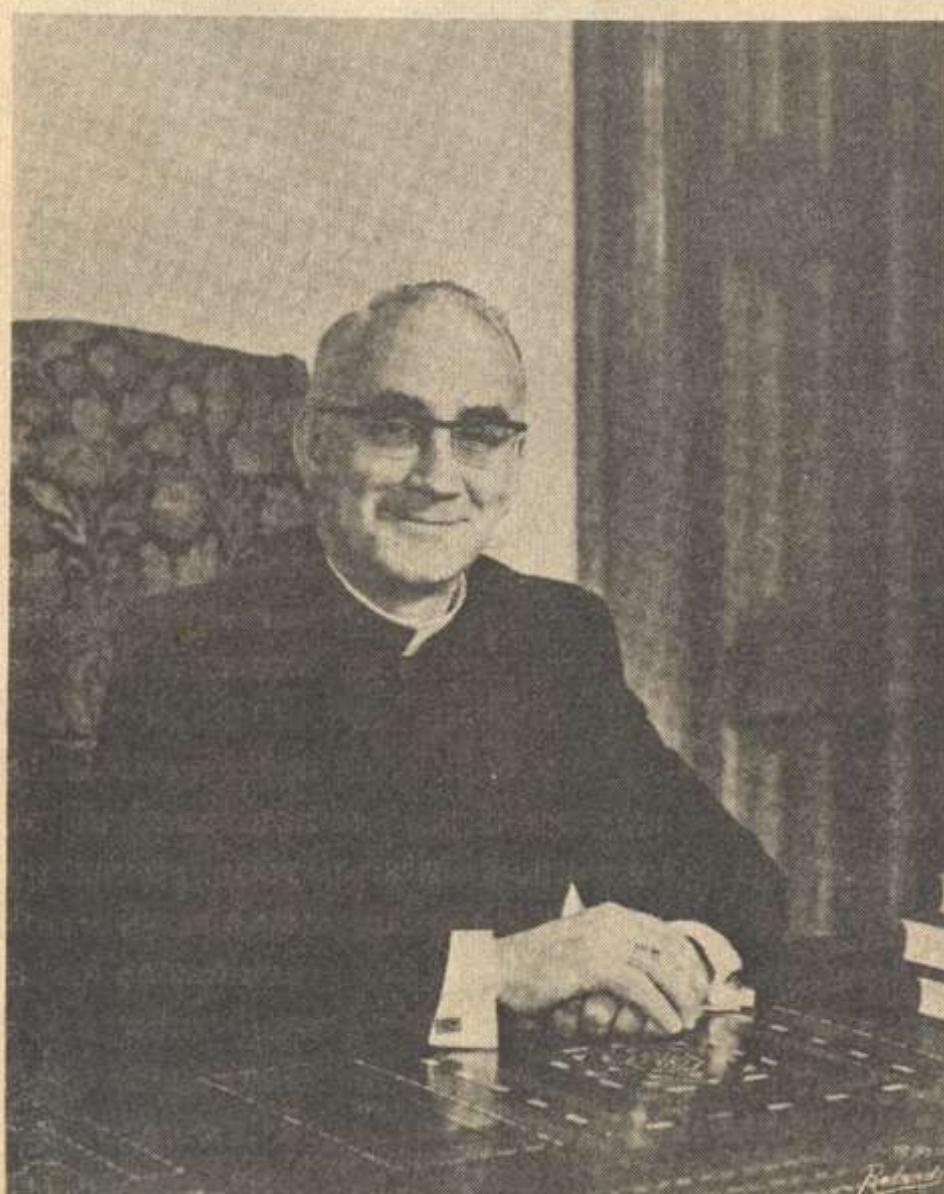
Faisant en outre allusion à la mort récente du chef de file guerrillero Carlos Lamarca, l'ex-leader de l'UNEB ne croit pas que cela signifie la fin de la résistance brésilienne. « Ce fut une dure perte pour nous, certes, mais maintenant l'opposition s'organise chez les paysans. C'est l'essentiel ».

de Tortures au Brésil, Christine Royer a mentionné la présence du CSB à Montréal, et sa campagne contre la compagnie Brascan.

A ceux pour qui la libération des peuples du tiers-monde intéresse, c'est un livre qui est présent à l'actuel conflit de tout peuple colonisé, le Québec compris, afin de comprendre le postulat des « Damnés de la terre ».

Malgré son caractère quelque peu aride et narratif, on sera sensible au drame vécu par des milliers de frères brésiliens qui subissent cette horrible situation et qui désirent s'en sortir. Pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de rencontrer M. van der Weid, c'est à se procurer... et pour cause !

Lettre à...



Mgr Jean-Marie Fortier

Monsieur,

Je ne sais pas si dans le cadre de la semaine brésilienne, tenue par « nos bons missionnaires », l'Eglise catholique par la voix de ses autorités défendra dorénavant à quelques-unes de ses communautés religieuses de détenir une bonne part des actions de la compagnie Brascan, compagnie qui permet justement l'exploitation du peuple brésilien.

Il est curieux de ne jamais entendre les missionnaires nous parlé de cette grande compagnie dans laquelle M. Paul Desmarais a encore des intérêts et laquelle a eu l'honneur de compter il y a quelques années parmi ces dirigeants, le ministre Michtchell Sharp. C'est probablement que l'on veut camoufler le problème qui existe entre les très riches évêques qui appuient le pouvoir établi et le bas clergé, les petits missionnaires, qui eux vont jusqu'à prendre la mitrailleuse près des mauvais communistes pour défendre le peuple d'une bande de crapules exploitrices : la bourgeoisie locale, les Etats-Unis et notre très cher Canada.

Evidemment, les bonnes sœurs missionnaires vont à nouveau demander de l'argent, c'est plus payant et moins compromettant que demander le boycottage de la bière 50 et des produits Ogilvie. On sait très bien de toutes façons que les millions des catholiques sincères du Québec, qui se font fourrer par « leur esprit missionnaire », ne sont que des cataplasmes sur une jambe de bois puisque le cancer général de ce pays, tout comme au Québec, est un gouvernement ultra-puissant, faciste, qui se maintient au pouvoir à l'aide de la police et de l'armée.

Peut-être que Mgr Fortier, songeant à ses brebis, osera, contrairement au haut clergé du Canada, condamner la participation du Canada dans cette dictature et demandera aux Jésuites de se retirer de la compagnie Brascan.

Peut-être aussi apprendrons-nous que du moins dans certains pays nos missionnaires n'arrivent, malgré tout leur esprit de sacrifices, qu'à donner l'image de bourgeois qui se font vivre par un Dieu qu'on mêle à toutes les sauces. Peut-être nous rappellerons-nous que des millions d'indiens ont été assassinés pour implanter notre morale chrétienne de la non-violence et qu'encore aujourd'hui, en Espagne, par exemple, des gens sont emprisonnés et tués pour préserver les trésors de notre sainte mère l'Eglise. Cette église universelle qui a tant aimé Hitler... cette église qui a tant défendu les hommes de l'impureté et qui pourtant nous a légué dans son infailibilité bien des papes dignes de Néron, les Borgia, par exemple.

Et, le saint diocèse de Sherbrooke continuera probablement « la traite » des petits noirs et des petits chinois pour développer l'esprit missionnaire raciste de nos petits Québécois. Après les Brésiliens peut-être pourrait-on s'occuper de l'Espagne ? ... puisqu'il n'y a pas que la pauvreté matérielle qui compte, mais aussi celle laissée par le jansénisme et la chasse « aux sorcières plus modernes », celle des communistes.

Jean SIMONEAU

Une question nous est continuellement posée par les personnes à qui nous présentons le problème : « Pourquoi nous occuper du Brésil ? » N'avons-nous pas de nombreux problèmes ici ? A quoi bon gaspiller notre temps et notre énergie pour des gens qui vivent si loin de nous, qui sont eux-mêmes peut-être étrangers à nos problèmes et préoccupations ? Mais pour qui observe un peu l'actualité, il est clair que l'humanité n'est pas cloisonnée en pays isolés dont le développement et le progrès dépendent uniquement de la loi primaire du « chacun pour soi » ; que l'humanité n'est pas non plus cette « Terre des Hommes » qui a la prétention de nous convertir en citoyens du monde, en oubliant l'homme concret et bien réel qui se débat dans un milieu précis avec les moyens du bord : l'Esquimaux de l'Arctique n'est pas l'Indien de l'Amazonie, la simple bêche n'effectue pas le même travail que le tracteur géant.

On a parlé, on parle encore et on parlera toujours de LIBÉRATION ! Libération américaine en 1776, libération des esclaves noirs au siècle dernier, libération de l'Europe des années 40, libérations en devenir d'Haïti, de la Grèce, de l'Afrique du Sud, du Bengladesh, de l'Irlande du Nord, libération du peuple brésilien ! Ces quelques pays ont le triste privilège de figurer sur la liste encore plus longue des victimes connues de l'exploitation économique. Cette exploitation économique qui existe sous différentes formes, subtilement cachée ou plus manifeste, mais toutes aussi implacables les unes que les autres, s'accompagne d'une domination politique et militaire s'apparentant à des degrés variés aux régimes nazis et fascistes qui ont provoqué la dernière guerre mondiale.

Pour ne nous en tenir qu'au Brésil, nous savons de façon par trop évidente que les intérêts des Trusts internationaux sont à l'arrière-plan de la situation lamentable dans laquelle ce pays se trouve plongé depuis le putsch militaire de 1964. En effet, l'économie de profit à la remorque des intérêts étrangers qui préside aux destins du Brésil, en plus d'exploiter les travailleurs et de dilapider les richesses du pays, n'a pas hésité à enlever toute structure démocratique et à utiliser les formes de répression les plus odieuses, y compris les tortures les plus barbares. Cette économie de profit n'est-elle pas celle qui nous domine, nous aussi au Québec ? Si le même régime d'exploitation capitaliste n'existait pas ici, les événements d'octobre auraient-ils pu provoquer par tout le Québec un tel traumatisme collectif ? assisterions-nous à ces fermetures d'usines et au chômage massif que nous connaissons ? bref, le Québec contracterait-il une pneumonie, chaque fois que le dollar américain s'enrhume et que le Canada éternue ?

Si la lecture attentive de ce livre faisait percevoir au lecteur la complicité mondiale du système capitaliste qui, s'accaparant des richesses, asservit les peuples, nous aurons rempli notre objectif. Il reviendra à ce lecteurs de trouver les formes concrètes d'engagement pour libérer le Québec de tout ce qui entrave son épanouissement culturel, économique et politique. Ce faisant, il comprendra qu'il travaille ainsi à la libération des autres peuples qui subissent les mêmes dominations. Il percevra aussi, et cela n'est pas de moindre importance, qu'il faut travailler à faire du complexe dominant Canada-Etats-Unis un continent libéré de sa puissance d'exploitation et de

domination. Non pas que le simple citoyen de la rue soit directement responsable de cette domination, mais par le truchement des mécanismes financiers nationaux et internationaux, il est par trop inconsciemment complice d'un système d'exploitation qui nous implique et nous englobe tous. Lutter ici ou lutter au Brésil contre ces formes d'exploitation et de domination, c'est lutter contre le même ennemi.

Pourquoi les tortures au Brésil ? Jusqu'où cela va-t-il ? telles sont les questions auxquelles ce livre tente de répondre. On pourra se rendre compte comment on en arrive à écraser un peuple par la terreur. Les vrais « terroristes » ne sont pas nécessairement ceux qui, dans un effort de lutte et de désespoir, font sauter des bombes ou kidnappent des ambassadeurs. Ces formes de lutte naissent et surgissent en réponse à ce terrorisme de l'establishment politico-militaire au service des « élites » financières nationales et internationales. C'est à ces tâches de libération nationale, que ce soient les mouvements de résistance au Brésil, les Tupamaros de l'Uruguay, les Palestiniens, les héroïques Vietnamiens, les « colonies » portugaises d'Afrique, ou depuis quelque temps les Bengalis qui sont passés à la guérilla parce que les portes de la liberté se sont fermées pour eux. Ces portes s'ouvriront si nous apportons, courageusement et avec détermination, à tous ceux qui luttent, notre engagement en vue de la libération, la leur et la nôtre à la fois.

Emile DION

LE PEUPLE BRÉSILIEN ESPÈRE TOUJOURS SA LIBÉRATION

par Patrick BOUCHER

C'est l'euphorie ! Forts des exceptionnels résultats enregistrés au cours de ces trois dernières années, le général Emilio Garrastazu Medici annonçait récemment que, d'ici à 1974, le revenu annuel per capita passerait de 350 dollars à 500 dollars. C'est dire la confiance qu'ont les dirigeants en leur « bonne étoile ». Mais soumise à une inflation permanente — de l'ordre de 20 pour cent par an — l'économie ne se porte pas aussi bien qu'ils le prétendent et cette croissance dont le pays est actuellement l'objet risque d'être, tôt ou tard, remise en question.

De plus, contrairement à ce que pourrait laisser croire la déclaration du Chef d'Etat, le « miracle brésilien » ne profite qu'à un secteur réduit de la population. Et les masses, abandonnées à leur triste sort, continuent de vivre dans des conditions tout simplement dramatiques.

Selon une étude publiée dernièrement par le Centre d'étude pour l'Amérique latine (CEPAL), la classe haute — moins de 5 pour cent de la population — monopolise 50 pour cent du revenu national, tandis que la classe moyenne — un contingent de 13.5 millions de personnes — en réserve 22 pour cent et les classes basses — c'est-à-dire 77 millions de pauvres — les 27.2 pour cent.

Il y a certes là de quoi alarmer le président de la République. Et on aurait pu, en toute logique, s'attendre à une tentative des autorités pour atténuer une aussi criante injustice. Mais il faut bien se rendre à l'évidence : le plan national de développement 1972-1974 rendu public il y a quelques semaines prévoit, dans ses grandes lignes, le maintien du système actuellement en vigueur.

Dans n'importe quel pays, la diffusion d'un tel document, qui renforce l'existence d'une situation foncièrement anti-sociale, n'aurait pas manqué de provoquer une certaine effervescence populaire. Au Brésil, elle a seulement donné lieu à des déclarations enthousiastes de la part des partisans du gouvernement. Mais comment pourrait-il en être autrement ?

Les dirigeants ouvriers « récalcitrants » ayant été systématiquement éliminés à partir du 1er avril 1964, les syndicats ont définitivement abandonné

leur fonction d'organisme de revendication pour assumer celle de soutien du pouvoir. Ainsi à Sao Paulo, principal centre industriel du pays, il n'y a pas eu une seule grève pour protester contre l'aggravation de la situation des travailleurs dont le pouvoir d'achat a diminué de 64 pour cent au cours des sept dernières années.

Quant à l'université, considérée comme l'un des principaux foyers de la subversion, elle a bénéficié d'un traitement privilégié et les prisons abritent aujourd'hui les milliers d'étudiants et de professeurs qui ont osé se dresser contre la dictature. Mais l'étroite surveillance exercée par les sbires du système sur tous les centres d'enseignement supérieur du pays ne s'est pas pour autant relâchée et la jeunesse estudiantine est condamnée à l'inaction... ou à la guérilla.

De leur côté les politiciens ont dû se « démettre » ou se « soumettre » en adhérant à l'Alliance rénovatrice nationale (officielle) ou au Mouvement démocratique brésilien (opposition officielle), respectivement connus au Brésil comme le parti du « Oui » et celui du « Oui Monsieur ».

La presse, enfin, qui, par crainte des représailles, pratique l'auto-censure, n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'elle-même. Et puis il y a cette immense peur qui s'est emparée des Brésiliens les plus conscients face à un régime qui a fait de la délation, de l'emprisonnement, de la torture et de l'assassinat des instruments de gouvernement.

Dans un tel contexte, on voit mal d'où pourrait surgir les forces capables de renverser l'« ordre établi ». Bien sûr, il y a la guérilla. Mais durement affectée par les violents coups portés contre elle — le dernier en date étant la mort, le 18 septembre 1971, de Carlos Lamarca — les partisans de la lutte armée ne semblent plus représenter une réelle menace pour les autorités. Certains, mettant en relief les courageuses prises de position de quelques hauts dignitaires religieux, placent leurs espoirs dans l'Eglise.

A l'extérieur même, un groupe de 53 prêtres catholiques et pasteurs protestants suisses protestèrent il y a quelques temps auprès de l'ambassadeur bré-

silien dans ce pays contre les emprisonnements, tortures et assassinats politiques perpétrés par la police de ce pays.

« Nous savons bien, écrivent-ils dans leur lettre adressée au gouvernement brésilien, que c'est au peuple brésilien qu'il incombe avant tout de prendre en main sa propre destinée et de résoudre ses alternatives (...). Mais face à une telle situation, c'est notre devoir en tant que porteur d'une espérance de libération, d'amour et de justice, d'exprimer notre plus ferme protestation face à ces pratiques qui font table rase des valeurs élémentaires conquises par l'homme ».

« Toutes les informations concernant le Brésil montrent que la répression déchaînée par les divers organismes de police politique, ne se limite plus aux formes brutales de torture dénoncées dans le monde entier : de plus en plus, elle exterme des militants ou de simples suspects faits prisonniers. On arrête des personnes dont on ne nie l'emprisonnement quand elles sont portées disparues, sans qu'on sache où et dans quelles conditions elles se trouvent ».

Les pasteurs, à l'appui de leurs affirmations, citent les cas de prêtres et d'ouvriers assassinés dans les prisons ou sur la voie publique : le député Rubens Paiva, et le Père Henrique Netto, par exemple.

Ils citent aussi des cas d'arrestations dans l'Etat de Bahia : les personnes impliquées sont en prison depuis mai dernier mais officiellement portées disparues : M. Antonio Rapelo, sa femme et leurs trois enfants, (ces derniers, âgés de 4, 5 et 7 ans, ont été libérés après trois mois), M. Carlos Rolenberg et son épouse, et les ex-présidents de l'Union brésilienne des étudiants de niveau secondaire, Emiliano et Tiberio Portella.

Cependant, tout paraît indiquer que les autorités ecclésiastiques se refusent à envisager un affrontement direct, et encore moins une rupture, avec le gouvernement.

D'autres pensent que la libération du pays viendra des militaires mêmes, de ceux qui ont de plus en plus de mal à supporter l'ordre instauré par les gorilles. Et, si l'on en croit les informations circulant actuellement au Brésil, il se pourrait que l'avenir leur donne raison.

QUI EST LE COMITÉ SOLIDARITÉ-BRÉSIL?

Le Comité Solidarité-Brésil a été mis sur pied en mars 1970 par un groupe de personnes ayant travaillé au Brésil ou sensibilisées à la situation existant au Brésil.

Le but premier de ce comité est de sensibiliser la population au régime de terreur et de torture existant au Brésil depuis l'implantation d'un régime militaire en 1964 et plus spécialement depuis 1968.

Notre premier travail a été de faire passer de l'information sur les tortures systématiques pratiquées sur les prisonniers politiques. Nous avons utilisé les journaux ainsi que la radio et la télévision pour dénoncer ces situations. Nous avons aussi commencé à publier un bulletin d'information sur la répression et la torture au Brésil. Nous avons

organisé deux manifestations devant le consulat brésilien.

Notre travail d'information et de dénonciation vise à créer au niveau international un mouvement d'opinion publique tel que le gouvernement brésilien soit amené à mettre fin à la pratique des tortures. Des mouvements comme le nôtre existent déjà en France, en Italie, en Algérie, au Mexique, au Chili et aux Etats-Unis, d'autres sont en voie de formation dans plusieurs autres pays.

Une réflexion sur notre action nous a amenés à constater qu'il n'était pas suffisant de dénoncer la pratique de la torture au Brésil, mais qu'il fallait s'interroger aussi sur les responsabilités de notre pays dans cette situation. Nous avons pu découvrir, par exemple,

que la plus grande compagnie privée existant au Brésil est une compagnie canadienne, la Brascan. Comme cette compagnie profite grandement du régime dictatorial existant au Brésil, il n'est pas étonnant que le gouvernement canadien n'ose pas dénoncer les atrocités du régime dictatorial existant au Brésil, il n'est pas étonnant que le gouvernement canadien n'ose pas dénoncer les atrocités du régime militaire brésilien. Cette prise de conscience de la complicité canadienne a poussé un groupe de militants à organiser un boycottage de la bière Labatt dont Brascan est actionnaire majoritaire. Cette action se poursuit.

Nous entendons poursuivre notre travail d'information et de dénonciation jusqu'à ce que cessent les tortures

et la complicité de notre gouvernement et des grandes corporations pour qui les tortures sont très rentables.

Benoît Michaudville,
pour le comité Solidarité-Brésil

Pour des informations régulières sur la torture et la répression au Brésil : « Front Brésilien d'information », Boîte Postale 5 - Plateau Saulière, Alger, Algérie.

« Brazilian Information Bulletin », P.O. Box 2279, Station A, Berkeley, California, 94702, U.S.A.

« Bulletin d'information Solidarité-Brésil », Montréal : 1741 Centre Québec : 730 Myrand, apt. 5 Sherbrooke : 440, rue Conseil, Tél : 562-9666.

Mardi, 5 octobre 1971

Opinion des lecteurs,
La Tribune, Sherbrooke.

Le boycottage de la bière

J'ai lu dernièrement dans La Tribune du 30 septembre, qu'il y avait un comité qui voyait le jour à Sherbrooke pour boycotter la « 50 Labatt ».

Je les approuve entièrement, car ce qui se passe au Brésil il faut que ça cesse sans tarder. Moi-même, j'ai pris connaissance d'une revue, qui publiait sans exagérer les tortures que la police militaire faisait subir aux Brésiliens au moment de leur arrestation.

Plusieurs d'entre eux sont devenus fous : et quelques-uns s'en sont sortis vivants. Et dire que notre cher gouvernement du Canada et notre belle brasserie « 50 Labatt » en ont les mains sales par leur complicité.

Je me dois en toute honnêteté, et en toute solidarité, me permettre de vous citer quelques cas de tortures :

1. Rosanne Resnik, 20 ans, a subi des chocs électriques sur tout le corps et y compris les seins.
2. Maria Cardida de Souza Gouveia, 22 ans, fut battue, piétinée, lors de son arrestation. On lui a tordu les pieds et les mains et on l'a forcée à se déshabiller.
3. Dorma Tereza, 25 ans, a souffert des chocs électriques et on lui a enfilé des aiguilles sous les ongles.
4. Un des cas les plus scandaleux fut celui de Luiza Garcia, 18 ans, qui fut violée et remise en liberté ; son innocence ayant été prouvée.

Et combien de brésiliens furent et continuent d'être torturés de la sorte.

Et nous tous, pouvons-nous fermer les yeux, pour nous empêcher de voir ce qui se passe au Brésil ? Non ! Nous ne pouvons pas rester assis tranquillement dans notre beau et cher fauteuil en y délectant une bonne bière froide, et en fumant une douce cigarette.

Il faut leur tendre la main, par un geste de solidarité. Que chacun de vous, lorsque le temps sera venu ; vous vous joigniez à ceux qui boycotteront la « 50 Labatt » car elle a joué un très grand rôle dans les tortures du Brésil.

Dès maintenant commencez, en refusant de boire et en le disant à vos amis. Donnez-leur le mot de passe : Tous ensemble « boycottons la 50 Labatt ».

Comme dit le proverbe : L'Union fait la force.

Mlle Gaby Aude,
Sherbrooke

LE BRÉSIL GRAND ALLIÉ DES ÉTATS-UNIS

WASHINGTON (AFP) — La visite à Washington du président Emilio Garrastazu Medici a été l'occasion, pour M. Nixon, de promouvoir le Brésil au rang de grande puissance mondiale et de première puissance latino-américaine en soulignant d'entrée de jeu qu'il le tenait pour l'un des grands alliés des Etats-Unis.

Sans aller jusqu'à dire qu'il considérerait M. Garrastazu comme le représentant de toute l'Amérique latine, dans le contexte de cette série de consultations où le Brésil se trouve être, ainsi, le seul pays latino-américain qui sera « consulté » à propos des grands sujets qui préoccupent Washington, M. Nixon a rappelé que le Brésil était le plus grand pays de l'hémisphère sud et il a félicité son interlocuteur pour le succès d'une politique économique qui a conduit a-t-il dit, au « miracle brésilien » : il a souligné le fait que leurs deux pays étaient « les plus grands et les plus peuplés » du continent ; enfin,

consécration suprême, il a proposé au Brésil de coopérer avec Washington pour l'aide économique au reste de l'Amérique latine.

M. Garrastazu a fait allusion, de son côté, aux « nouvelles réalités de la politique mondiale » et il a appelé de ses vœux « une nouvelle impulsion » pour une « coopération plus étroite » entre les Etats-Unis et le Brésil.

Mais les deux hommes d'Etat ont parlé également de la sécurité continentale et de l'attitude de chacun d'eux vis-à-vis du Chili et de Cuba (comprendre : marxiste) qui menace toujours la doctrine de Monroe.

Parmi les problèmes bilatéraux, il a été question de la politique d'armement et du commerce. Le porte-parole américain a indiqué d'autre part, en réponse à une question, que les problèmes internes relatifs au « processus du retour à la démocratie » que réclame l'opposition brésilienne n'ont pas été abordés.

Je m'engage à ne plus boire de bière Labatt aussi longtemps que Messieurs Michel Sharp, ex-président de Brascan et Ministre des Affaires Extérieures, J. H. Moore, président de Brascan Limited et de John Labatt Limited, Paul-G. Desmarais, Louis-A. Lapointe, directeurs de Brascan, n'auront pas dénoncé formellement la pratique des tortures au Brésil.

Nom	Adresse	Occupation
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

(Découpez et placez dans la boîte postale au nom du Comité Politique à la porte du caféteria)

Pourquoi nous boycottons la "50"

Devant la complicité de nos gouvernements et des masses silencieuses qui profitent de l'exploitation des peuples opprimés, devant la massification et la passivité créées par notre chère société de consommation et entretenues par les mass-media, devant l'aveu d'impuissance face à un système oppressif autant pour les peuples nantis que pour les peuples spoliés, nous prenons des risques, nous faisons confiance au reste de l'humanité encore latent en chaque homme et que le système n'a pas encore réussi à éteindre complètement !

Nous croyons que le système en place n'est pas maintenu par quelque fatalité qui le rendrait intouchable ! Il essaie de nous le faire croire et se voit comblé quand les gens tentent par toutes sortes d'échappatoires de le fuir sans l'attaquer de front. Même si cela paraît très dur, il nous semble que les gens qui entrent dans cette catégorie n'ont perdu rien de moins que leur liberté, ils ont cru à un mythe, celui du système, ils ont renoncé à se libérer individuellement, à se libérer avec d'autres ; se libérer individuellement et s'en contenter nous semble un bien pauvre objectif.

Quant à nous, nous croyons qu'un système construit par des hommes peut être remplacé par celui d'autres hommes. Notre société de consommation nous a fait oublier que par des moyens pauvres, des hommes sont arrivés à détrôner des géants. Car la pauvreté pousse les hommes à une créativité que ni les canons les plus puissants, ni le napalm ne réussiront à détruire. Tout l'arsenal militaire des Américains ne réussira pas à vaincre la lutte héroïque menée par le peuple vietnamien avec des moyens extrêmement pauvres, mais qui justement à cause de cela est poussé à mettre en œuvre toute sa potentialité.

Si nous regardons plus près de nous, qui sont les hommes qui ont mis sur pied la maison du Chômeur ? Non pas les technocrates qui possèdent l'argent, le pouvoir et la compétence, mais ceux que notre société considère comme des marginaux. Ils ont réussi avec leurs mains et leur imagination une réalisation qui peut avantageusement se comparer aux meilleures réussites d'un système qui dispose d'une infinité de moyens.

Césas Chavès, avec les hommes les moins bien payés et les moins instruits des Etats-Unis a forcé les magnats de la finance américaine à s'asseoir à une table. Fidel Castro, avec une poignée de compagnons, a réussi à renverser un système soutenu par un régime d'oppression très bien orchestré. Il est urgent qu'en Amérique du Nord des hommes de plus en plus nombreux se lèvent pour dire qu'il n'est pas vrai que le système en place est inattaquable !

SITUATION QUEBÉCOISE

Nous sommes bien d'accord pour dire : « Québec d'abord ! » Il semble assez évident que aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur cette planète, il faudra que chaque peuple soit en état de révolution permanente. Mais nous croyons aussi qu'un peuple qui se limiterait à sa propre libération risquerait de ne jamais se libérer parce qu'il s'affronterait à une machine et à des corporations multinationales. Et même s'il réussissait seul cette libération, celle-ci serait appauvrie parce qu'isolée et fermée sur elle-même.

D'ailleurs, dans la conjoncture présente, une libération isolée ne serait qu'un rêve, qu'une utopie !

Dans la mesure où les exploités des pays riches seront conscients qu'ils ne sont pas les seuls à être exploités et qu'ils seront même prêts à poser des gestes pour faciliter la libération des peuples du tiers-monde, ils deviendront peut-être prêts à radicaliser leur lutte dans leur propre pays parce qu'ils auront mieux compris l'urgence d'une libération réclamée par tous les exploités du monde. Ne faut-il pas douter d'une lutte de libération nationale qui se ferait en s'accommodant même temporairement de l'exploitation du tiers-monde ?

Si nous n'avons d'autre modèle à offrir que la prospérité et le bien-être pour motiver notre peuple à lutter, nous ne pourrions faire autrement que de continuer à piller les peuples « sous-développés ». Si nous ne sommes pas prêts à vivre avec eux le « sous développement », si nous ne sommes pas

Lors d'un teach-in organisé à l'université McGill par le Comité Solidarité-Brésil et par les étudiants de cette institution, à l'occasion du 7e anniversaire du coup d'Etat militaire au Brésil, les membres de ce comité ont dénoncé la complicité du gouvernement et des investisseurs canadiens avec la « junte des militaires tortionnaires au pouvoir au Brésil ».

Plusieurs participants prenaient la parole lors de ce teach-in, notamment M. J.T. Cotter, directeur de l'information pour l'Amérique latine, de la Conférence catholique des Etats-Unis, M. Tom Bruneau, professeur de Sciences politiques à McGill, M. Benoît Michaudville, coordonnateur du comité Solidarité-Brésil, et enfin M. Emile Dion qui fut pendant 20 ans missionnaire au Brésil en milieu ouvrier.

Plusieurs moyens d'action concrète ont été suggérés, mais l'un d'eux retient plus particulièrement l'attention : le boycottage de la bière Labatt 50. Dans cette libre opinion, qui parut dans Le Devoir du mardi 21 septembre, M. Dion explique les motifs d'actions du « comité de boycottage de la bière Labatt », dont il est membre.

prêts à une révolution dans nos idées sur notre mode d'existence et notre conception de la vie, les pays du tiers-monde nous regarderont d'un œil très déçu. Si la révolution du Chili ou celle de Cuba sont vues simplement du point de vue économique, elles pourront être interprétées comme des échecs, mais si elles sont saisies comme des efforts collectifs pour se libérer du paternalisme et de toutes les formes d'aliénation charriées par l'impérialisme, elles auront alors été perçues davantage dans ce qu'elles ont voulu être : une étape vers la libération des peuples !

AUX TRAVAILLEURS DE LABATT

Quand le boycottage de la Labatt arrivera à être suffisamment efficace pour provoquer une baisse des ventes telle qu'il y ait des mises à pied, on nous accusera évidemment d'avoir ajouté plusieurs noms à la liste déjà trop longue des hommes que le système maintient en marge de la production. Les seuls responsables en seront Messieurs Sharp, ministre des affaires extérieures (il a été vice-président de Brascan jusqu'en 1962) ; Moore, président de Brascan et de John Labatt Ltée ; Desmarais, Power Corporation, et Lapointe, Miron Ltée, ces deux derniers aussi des directeurs de Brascan.

Mais il nous semble qu'il faut avoir le courage de se poser certaines questions. Nous ne doutons pas que cette action comporte un certain nombre d'ambiguïtés, qu'elle sera mal comprise par beaucoup de gens. Mais est-ce que l'homme qui reçoit un chèque d'assurance-chômage est moins homme, a moins de dignité que celui qui a un emploi à \$3.75 l'heure ? Surtout si l'argent investi pour créer cet emploi provient du pillage et de l'exploitation d'un peuple qui sous la menace de la répression et de la torture doit accepter de payer à la Brascan des taux d'électricité exorbitants. Accepteriez-vous, comme votre compagnon brésilien, de travailler pour cette même compagnie à un salaire au moins dix fois inférieur à celui que vous recevez présentement ?

Il est trop facile de diviser le monde en deux, en mettant d'un côté les méchants patrons et de l'autre les bons ouvriers. Elle est beaucoup plus évidente la complicité des grandes corporations telle que Brascan qui profitent de l'installation des régimes facistes dans les pays « sous-développés » pour s'acaparier du marché interne en exploitant la main-d'œuvre et les ressources naturelles. Mais il faudrait que les travailleurs commencent à s'interroger sur les avantages que leur procurent le rapatriement des capitaux volés aux pays « sous-développés ».

Quels sont les syndicats qui ont demandé aux grandes corporations où elles avaient pris leur argent pour installer telle ou telle industrie au Canada ? Des syndicats ont protesté contre la guerre du Vietnam, contre les tortures infligées par les dictatures d'Amérique Latine, mais des travailleurs continuent à fabriquer des armes et du napalm qui servent à maintenir en place des régimes profondément injustes et dictatoriaux.

Les travailleurs de Labatt ont un choix à faire :

ou pour tenter de garder leur emploi et leur salaire alléchant ils s'unissent aux exploités du peuple brésilien, ou ils acceptent de mener avec nous une lutte de libération avec tout ce que cela peut comporter d'ambiguïté et d'incertitude. Ils pourraient par exemple, exiger de la Brascan qui profite présentement de la dictature du Brésil qu'elle dénonce publiquement la pratique des tortures, la réduction et le gel des salaires. Les travailleurs de Labatt pourraient aussi demander à M. Pierre Elliott-Trudeau et à ses acolytes ce qu'ils pensent de la situation actuelle du Brésil et ce qu'ils ont fait pour dénoncer le régime tortionnaire brésilien. Sachant très bien que le gouvernement canadien s'est donné comme objectif prioritaire à travers son représentant à l'O.N.U. de faire respecter les droits de l'homme à travers le monde, on pourrait alors s'interroger sur la position que maintient le gouvernement face au régime militaire brésilien qui bafoue systématiquement ces droits fondamentaux.

Nous nous permettons de poser une question aux actionnaires de Brascan : Si vous continuez à investir dans Brascan, en sachant ce que fait Brascan au Brésil, ne serons-nous pas obligés de dire que vous êtes des pillards et des assassins ? Au Brésil, plus d'un million d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année victimes d'un régime qui profite d'abord aux investissements étrangers.

Aux travailleurs de Labatt nous demandons : acceptez-vous de profiter des rafles d'un groupe d'assassins et de bandits qui enlèvent au peuple brésilien la liberté de parole, le droit réel de grève, le droit d'association et la centrale syndicale des travailleurs. Aux actionnaires de Labatt, nous demandons aussi de se dissocier publiquement du régime des tortionnaires brésiliens en faisant pression auprès de Messieurs Sharp, Moore, Desmarais et Lapointe pour les obliger à dénoncer devant l'opinion mondiale, le régime barbare installé au Brésil depuis 1964. Se taire, c'est être complice !

Par le boycottage de la Labatt nous voulons offrir à chaque citoyen l'opportunité de poser un geste concret afin de dénoncer la complicité du gouvernement canadien avec des régimes inhumains (Brésil, Pakistan, Grèce, Haïti, Afrique du Sud, Espagne, Portugal, etc...) et l'hypocrisie qui se masque derrière notre politique « d'aide » aux pays « sous-développés » (le Canada aurait vendu au Brésil des avions antiguerilla de type « Buffalo »). L'invitation à boycotter la bière Labatt en est aussi une de remise en question des bases d'une société qui repose sur l'exploitation des pays du tiers-monde et sur la chlorophormisation de millions de nos concitoyens.

Si nous commençons par le boycottage de la bière Labatt, ce n'est pas parce que nous bénissons le sénateur Molson qui fait payer des millions de dollars aux centaines de milliers de Québécois pour qu'ils puissent consommer son industrie du hockey. Pas plus la brasserie Dow qui essaie de faire croire aux travailleurs que c'est dans Dow qu'ils vont trouver leur satisfaction. Ce qui n'est rien d'autre qu'un outrage au peuple québécois !

La raison est que Brascan Ltée, est actionnaire majoritaire de John Labatt Ltée (la compagnie Brascan y dit avoir acheté pour \$21,134,716 (32.5%) des parts de John Labatt Ltée, dans un rapport annuel qui parut en 1969), depuis 1967, grâce aux profits excessifs réalisés depuis l'installation au pouvoir de la dictature brésilienne en 1964 ; or, Brascan Ltée réalise la plus grosse partie de ses profits dans le monopole de l'électricité qu'elle contrôle au Brésil. Exemple : en 1964 Brascan réalise un profit de \$442,541 U.S. En 1969 Brascan réalise un profit de \$60,000,201 U.S. Or c'est précisément en 1964 que la junte militaire prenait le pouvoir !

En conclusion, nous croyons que cette complicité canadienne a assez duré. Chacun de nous, s'il nous reste encore un peu de dignité humaine, a le devoir immédiat de participer à la libération du peuple brésilien. Comme Labatt 50 a comme propriétaire des gens qui profitent d'un régime qui torture et assassine, aidons à faire cesser cette boucherie...

Boycottons la « 50 »

Mort à l'impérialisme

Vive la libération du peuple brésilien !



« La Commission Internationale des Juristes a demandé au gouvernement brésilien d'accorder des facilités au Comité International de la Croix-Rouge et à l'Amnesty International de visiter tous les lieux d'emprisonnement et de détention. Elle a aussi demandé à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de faire une enquête sur le traitement infligé aux prisonniers politiques au Brésil, afin d'assurer au moins que les règles minimum d'emprisonnement reconnues par les Nations Unies soient respectées.

Le gouvernement brésilien a choisi de répondre en niant l'existence de prisonniers politiques et l'usage de la torture dans le pays et en refusant l'autorisation de visite à toute organisation internationale.

Il a ainsi rendu impossible la vérification impartiale de la validité de ces allégations. Ces allégations ne peuvent plus être ignorées par les Nations Unies. C'est ainsi qu'il faut tenir compte de la protestation toujours plus grande de différents organismes ecclésiastiques, syndicaux, juridiques ou autres, tant brésiliens qu'internationaux, au sujet de la violation systématique, par la torture des prisonniers politiques, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont le gouvernement brésilien est signataire.

*Commission Internationale
des Juristes*



LE FRONT COMMUN DES ÉTUDIANTS DU QUÉBEC

Malgré un accouchement difficile, le Front Commun Etudiant a été créé, lors d'un congrès étudiant qui a eu lieu à Trois-Rivières.

La création de cet organisme a donné lieu à plusieurs prises de bec tant sur le plan du contenu idéologique que sur le plan des éternelles guerres entre Montréal et les autres régions du Québec.

Malgré ces difficultés, la fin du congrès a permis la naissance du premier syndicat étudiant et a même permis à la CSN d'inviter les étudiants à s'affilier à ce mouvement étudiant.

Le début de la lutte qui s'y est livrée sous la forme d'un véritable combat de procédures a été marqué par un affrontement entre les conservateurs et les étudiants plus radicaux. Les orga-

nisateurs du congrès ont subi dès le premier soir un échec alors que les participants ont rejeté le président qui avait été nommé par les organisateurs.

Par la suite, la lutte a repris de plus belle, lors de la plénière, quant à savoir si le congrès en cours devait accepter ou non les objectifs du nouveau mouvement. Les délégués de certaines associations ont alors décidé de se retirer du Front commun. La délégation de Sherbrooke a décidé à la fin de la deuxième journée de se retirer temporairement refusant de voter sur la question de la langue.

Par ailleurs, lors de la dernière journée, tous ceux qui avaient pris patience et avaient choisi de croire dans la création du Front étudiant ont pu être satisfaits puisque l'unanimité a été atteinte. Lors de cette journée les responsables pour l'organisation de ce prochain congrès ont été choisis. Il s'agit de MM. Richard Côté, de Rose-

mont, Alex Hotton, du Vieux-Montréal, Hubert Wallot, de Sherbrooke, et Guy Gagnon, de Limoilou.

La gauche

Lors d'une allocution, le représentant de la CSN a mis en garde les étudiants contre le danger de mêler l'action syndicale à l'action politique quoique les deux se compénètrent. « Le syndicat a sa propre nature, dit-il, tout comme le comité politique. L'erreur qui pourrait tout faire échouer c'est confondre les deux. »

Le représentant de la CSN a également souligné les possibilités que ce mouvement étudiant devienne la cinquième syndicale avec la CEQ, la FTQ, la CSN et l'UCC.

Il est à noter l'intérêt des associations étudiantes à créer le Front commun. Sur 60 institutions invitées, 42 y ont participé et 13 seulement ont décidé de se retirer.

La régionalisation

Les participants au congrès de fondation ou plus précisément de préformation du Front Commun Etudiant ont accepté un principe qui a longuement été prôné dans la région de Sherbrooke et dont le besoin se faisait sentir de plus en plus à l'échelle nationale : la régionalisation.

Ainsi, avant le congrès qui sera tenu au CEGEP de Sherbrooke à l'échelle nationale, un autre congrès sera tenu mais cette fois à l'échelle régionale. Selon les renseignements obtenus, à moins

que des changements surviennent, le congrès régional pour les Cantons de l'Est sera tenu à Thetford Mines.

Tout indique, à partir de l'assemblée de Trois-Rivières, que la priorité à ces deux congrès portera davantage quant aux structures à mettre sur pied et au mode de financement. Par la suite, il est à prévoir la formation, hors du cadre purement syndical, d'un regroupement des étudiants quant à l'engagement à la vie politique et sociale du milieu.

Fraternellement

« Nous devons non pas remplacer la dictature de l'argent par celle de l'état, mais bâtir un pouvoir populaire décentralisé où chacun participe à son niveau, selon ses goûts et ses aptitudes à l'instauration d'une société fraternelle. »

Tel a été l'essentiel de la déclaration de Michel Chartrand, lors de la création du Front Commun Etudiant.

Voici d'ailleurs une copie intégrale de ce message : L'invitation que vous m'aviez faite de venir vous parler aux Trois-Rivières m'avait fait grandement plaisir parce que je suis convaincu de la nécessité et de l'urgence de l'organisation syndicale des étudiants à tous les niveaux.

Malheureusement certains cons de la cour d'appel du Québec à Montréal m'ont condamné à un mois de prison parce que je n'ai pas voulu me laisser extorquer mille dollars pour acheter ma liberté.

L'organisation syndicale des étudiants et d'une fédération de ces syndicats est une nécessité parce que nous ne connaissons pas d'autre force démocratique que la solidarité de classe : les siècles antérieurs nous l'ont prouvé : la solidarité du peuple peut résister aux tyrans et les vaincre : les étudiants doivent avoir l'équivalent du statut d'apprentis ce qui implique entre autres que les frais de scolarité, là où il y en a doivent être remplacés par les allocations de subsistance comme dans l'industrie, l'armée et l'aviation. L'or-

ganisation syndicale des étudiants est le moyen de communication par excellence avec la classe ouvrière. L'organisation syndicale des étudiants est indispensable pour instaurer la cogestion avec les profs dans les collèges et les universités pour apprendre le gouvernement du peuple par le peuple et commencer à vivre la démocratie.

L'organisation syndicale des étudiants, la solidarité de citoyennes et de citoyens libres est indispensable pour travailler efficacement à la révolution nécessaire pour remplacer la dictature capitaliste par le socialisme i.e. la démocratie économique, politique sociale, industrielle et culturelle ; pour remplacer une économie de profits par une économie humaine, une économie de besoins et de participation. Les changements constitutionnels peuvent être de la magie noire si la liberté politique ne sert pas la libération économique.

Nous devons non pas remplacer la dictature de l'argent par celle de l'état mais bâtir un pouvoir populaire décentralisé où chacun participe à son niveau, selon ses goûts et ses aptitudes à l'instauration d'une société fraternelle. Nous avons la force matérielle du nombre, la force intellectuelle capable de remplir le vacuum idéologique de notre société et la force morale pour cesser d'avoir peur de notre propre imagination pour nous libérer personnellement et collectivement.

Vive le Québec libre.

“Au CEGEP on joue aux cartes ou aux pancartes”

— CLAUDE CHARRON

Le député péquiste, Claude Charron, a déclaré lors de son allocution au congrès de formation du Front Commun Etudiant qu'il voit le rôle étudiant dans la révolution sur le plan culturel, ayant pour fonction de changer les mentalités.

Appelé à parler sur les causes de la disparition de l'UGEQ, le député Charron a affirmé : « Si l'UGEQ avait fumé, elle ne serait pas morte ». Il a, par la suite, ajouté, qu'il y a de nouvelles valeurs et que l'on a une profonde révolution culturelle à faire. « Laissez faire la libération des Philippines, dit-il, et faites votre propre révolution. » Selon M. Charron, l'absence d'organisation en milieu étudiant coûte cher au Québec et c'est dans les CEGEP que sont les porteurs de la nouvelle société.

M. Charron s'est aussi dit d'avis que la classe étudiante est celle qui a le plus de potentiel, mais aussi celle qui a le plus de difficulté à l'assumer. « L'UGEQ, dit-il, n'était plus un organisme vivant, il ne pouvait plus exister. La représentativité est une force, a-t-il aussi fait remarquer parlant des structures mais il faut être « connecté » avec le milieu ». Selon M. Charron, il n'y a pas

de « vérité », il faut la chercher. A son avis, les étudiants au lieu de faire une tâche de politisation ou d'information doivent aller animer le milieu. Il a aussi demandé aux étudiants d'éviter « de nous prendre pour quelqu'un qui est en avance sur les autres ». Il a fait ressortir la nécessité de rencontrer les gens non en personne qui vont vendre quelque chose.

Soulignant le manque de structure, M. Charron a ajouté qu'aux CEGEP, on « joue aux cartes ou aux pancartes ». Il a alors fait ressortir le fait que certains sont plus de droite dans leur radicalisme que de la gauche. Cette critique des éléments les plus radicaux avait également été faite antérieurement par le représentant du la CSN, lequel avait déclaré que les hommes de gauche sont ceux qui devant une situation l'analyse, la comprennent et prennent les moyens pour la transformer.

Le député Charron a finalement recommandé aux étudiants de d'abord axer leur travail sur le plan syndical. Il a terminé en faisant ressortir le besoin pour le milieu étudiant d'être transformé.

Académie de Danse Gisele et Laurent Inc.



COURS DE DANSE SOCIALE, MODERNE

Gisèle et Laurent Pigeon

PROFESSEURS DIPLÔMÉS F. L. D. Q.

1352 rue Conseil

Sherbrooke, Qué.

(819) 569-1852

Michel Chartrand

POUR LES BIG BOSS ET LE PARTI LIBÉRAL, LA TRIBUNE A-T-ELLE TRAHI LA POPULATION DE L'ESTRIE?

Montréal (Spéciale). — « La situation est tellement grave qu'avant de penser à la moderniser, il faut penser à la sauver. »

C'est ce qu'a déclaré l'interprète de M. J.H. Robertson, vice-président et directeur général de la compagnie Domtar, en ce qui a trait à son usine à Windsor.

Selon M. Robertson, les projets de réaménagement de l'usine de Windsor ne sont même plus sous étude et sont devenus hors de questions à la suite de la décision du gouvernement Nixon d'imposer une surtaxe de 10 pour cent.

Les mesures du gouvernement américain auront des implications sérieuses. C'est pourquoi, la Domtar travaille présentement en collaboration avec les ministères des Industries et du commerce du gouvernement fédéral et provincial pour parer à la situation.

M. Robertson a fait savoir que la Domtar a demandé, non de l'argent, mais une exemption de taxes pour les papiers fins qui se rendent aux Etats-Unis. Il a souligné être d'accord qu'en demandant l'aide du gouvernement

québécois, le gouvernement fédéral n'en aura pas moins le dernier mot à dire. La Domtar fait pression pour obtenir ce privilège depuis l'imposition de la surtaxe auprès des gouvernements. « Il est difficile de prévoir quand le gouvernement donnera sa réponse. Si le gouvernement dit non, la situation sera très difficile à Windsor », dit-il.

M. Robertson a cependant fait savoir que jusqu'à ce que la compagnie ait une réponse du gouvernement, tout continuera comme avant.

Par ailleurs, à la question à savoir s'il est vrai que l'usine fermera ses portes d'ici deux ans, il a souligné qu'il n'a eu aucune décision du genre.

Par contre, dans l'éventualité où le gouvernement refuse à la demande, M. Robertson a déclaré qu'il est impossible de répondre à la question à savoir si l'usine fermera les portes ou s'il y aura des fortes mises à pied. « Il est impossible de répondre à cette question avant d'avoir entendu la réponse du gouvernement » dit-il.

ASBESTOS — M. Yvon Couture, porte-parole de la Canadian John's Manville, a avoué, lors d'une entrevue en réponse à un journaliste qui l'interrogeait, que cette firme ne finit pas les produits à Asbestos seulement pour des raisons de rentabilité.

Le gouvernement fédéral lui a octroyé quelque \$309,000 pour le maintien d'emplois dont le nombre est connu de personne.

M. Couture a révélé que la compagnie n'a pas encore touché la subvention basée sur une estimation de 250 emplois. On sait que la manufacture existant auparavant employait 450 ouvriers. Cependant, ces changements n'ont apporté aucune mise à pied, les sans-travail étant réintégrés à d'autres fonctions. Selon M. Couture, la CJM regarde toujours la possibilité de produire de nouveaux produits.

Chantage

Par ailleurs, M. Couture a catégoriquement nié que cette firme aie fait chanter la population d'Asbestos et les gouvernements en menaçant tout le monde de quitter Asbestos pour s'installer en Ontario. Selon M. Couture, cette menace a pris naissance dans les journaux et si les autorités de la ville en ont fait mention c'est leur affaire.

M. Couture a souligné que la CJM ne serait peut-être allée nulle part. Ce dernier a affirmé également n'avoir aucune idée quant aux chances de grossir l'usine de transformation. M.

Couture a insisté sur le fait qu'une grande partie du produit est exportée. Il a fait ressortir qu'il coûte moins cher de faire venir les matières premières dans les pays pour être transformées que de faire venir les produits nécessaires pour en opérer la finition et ainsi vendre des produits vraiment confectionnés au Québec.

M. Couture s'est abstenu de répondre à la question à savoir quel montant des profits ou pourcentage est réinvesti au Québec. Il a fait remarquer que la compagnie n'a pas de bilan financier. M. Couture a par la suite fait savoir que d'autres usines existent dans d'autres pays.

Par contre, M. Couture a maintenu que les usines de transformations sont installées près de Toronto parce que le marché est à proximité. Il a souligné qu'il n'existe pas de tels marchés au Québec. A l'objection à l'effet que le marché se créerait de soi puisqu'à Asbestos on a les matières premières, lesquelles n'existent que dans cette région et en Russie, M. Couture s'est contenté d'affirmer qu'une compagnie existe pour sa « rentabilité ». La CJM est une compagnie américaine.

D'autre part, M. Couture a affirmé que les compagnies sont dirigées par le gouvernement, niant complètement que les compagnies édictent les lois aux gouvernements... et le lendemain sur *La Tribune* le premier ministre annonçait que de nouveaux avantages fiscaux étaient concédés à la Domtar.

a) Dans la lutte contre Ste-Scholastique

b) La grève de la Domtar

c) Le cas de la Transquébécoise

d) Dans la lutte des gars de la construction

e) Dans la lutte pour Sherbrooke, centre de la francophonie, sinon :

Comment explique-t-elle son attitude anti-syndicale ?

Pourquoi a-t-elle refusé des textes entiers, censuré d'autres, ou retardé la parution d'articles importants ?

Pourquoi *La Tribune* a-t-elle menacé (de congédiement ou prendre les moyens nécessaires pour forcer à démissionner) un de ses journalistes qui ne partage pas ses vues politiques ?

Comment *La Tribune* explique-t-elle les retards et même la non-parution de ces deux nouvelles :

Voici un « exemple-type » des articles que la Tribune ne publie pas ou retarde indéfiniment la publication ou encore elle les cache dans un coin si elle se voit obligée d'en faire la publication. C'est la liberté de presse qui existe dans nos mass-media régionaux...

Pourquoi *La Tribune* publie-t-elle des annonces anti-syndicales ?

A part l'insubordination et l'arrogance, quel est le problème de fond entraînant la suspension de 3 semaines d'un de ses journalistes ?

Pourquoi *La Tribune* a-t-elle touché une subvention gouvernementale ?

Cette subvention couvre-t-elle les retours en arrière de la dernière convention collective ?

La Tribune appartient à Power Corporation :

Paul Desmarais, à la suite du conflit de *La Presse*, de *Power* aussi, a déclaré : « Je conserve le contrôle de l'information ».

Il a aussi déjà affirmé que tout employé au pupitre reconnu officiellement comme séparatiste sera congédié sur le champ.

VIVE LA LIBERTE DE PRESSE

(Cette page a été retenue et payée par le Comité pour une Tribune Libre).

WINTER'S CONCENTRATION CAMP

La première chose qui nous frappe, c'est le grand nombre de portes. Il y a la porte d'entrée, par où toutes les personnes entrent, puis il y a une série de deux autres portes avant d'être dans la prison. Une fois passé ces trois portes, la prison se divise en deux murs qui portent les noms de « Nord et Sud ». Pour entrer dans l'un de ces murs, il y a une autre porte, puis c'est la cellule que se partagent 6 à 7 hommes, cela fait une autre porte, et lorsque vient l'heure du coucher, il y a une autre petite porte qui donne accès aux lits individuels.

Donc, il y a en a quatre si tu dors pas et 5 si tu dors.

Le matin on se lève à 7 heures et on se couche le soir à 9 heures, mais il faut dire que si le nord se couche à 9 heures, le sud lui se couche à 9h.30, et ça change à chaque semaine, chacun son tour. Donc une fois levé, on fait le petit ménage habituel; faire le lit, balayer la salle, et à ce moment précis

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

La situation qui prévaut dans les cellules du poste de la police de Sherbrooke où des gens sont battus, lors de leur arrestation sans possibilité de recours ainsi que les nombreuses injustices sociales, tel un professeur congédié pour le port de la barbe, nous oblige sérieusement à mettre sur pied dans un avenir rapproché un mouvement pour faire respecter dans les Cantons de l'Est les droits de l'homme.

Il est aberrant par exemple, qu'un professeur qui pour soustraire ses étudiants des drogues nocives, leur fournit de la mari, et connaisse comme récompense plus d'une année de prison.

D'autre part, la situation à la prison de Sherbrooke est réputée pour être exécrable.

Un mouvement « Ligue des droits de l'homme » formé par des personnes imbues des droits des individus et de personnes reconnues pour leur intégrité devient à Sherbrooke non seulement une nécessité, mais une urgence.

Il serait bon que ce mouvement soit vite formé et prenne en main de combattre les excès qui se produisent dans nos régions. Cependant, il faudrait éviter que la Ligue des droits de l'homme deviennent un repaire « d'âmes patronnes » qui n'auraient pour but que d'être un voile afin de dissimuler les vérités et donner ainsi bonne conscience à la société devant son intransigeance et ses abus, ou encore la plate-forme publicitaire pour pseudo-justicier.

La Ligue des Droits de l'Homme de Sherbrooke pourrait être reliée avec le bureau de l'ombudsman. Cependant, il faudrait que ce mouvement ait plus de pouvoir que ceux conférés à l'ombudsman. Les mass-média dans leur appui à ce mouvement pourraient jouer un rôle de première importance afin de dénoncer les situations dans lesquelles des individus sont brimés dans leur droit.

c'est le moment de demander des médicaments, voir un médecin ou un avocat, ou faire un téléphone, et là aussi il faut dire que ce n'est pas le prisonnier qui téléphone mais ce sont les gardes qui prennent les messages en note.

Puis c'est la soupe, on apporte le petit déjeuner, mais tout le monde doit s'en aller le dos au mur et seulement là on sert le repas. Il y a trois repas par jour et c'est toujours ainsi, 3 à 4 gardes entre, vous allez au mur, puis les prisonniers qui sont chargés de vous servir le font.

Il y a aussi le service de cantine qui se donne une fois par semaine si

vous avez de l'argent et le courrier est journalier. Vous donnez les lettres le soir au coucher et lorsque vous en recevez, on vous la donne ouverte, puisque l'on doit la lire. « Sécurité ».

On peut participer à des corvées, landrie, cuisine ou servir les repas et cela vous donne une demi-portion de plus à vos repas, qui se résume à une boule de viande de plus et un morceau de céleri pour différencier la portion et demie du simple repas.

Les douches se prennent une fois par semaine et là on a la chance de changer de vêtements. Vous avez droit à deux visites par mois à part celles des avocats et des policiers.

Voilà ce qui se passait derrière les murs de la prison de Sherbrooke il y a 3 ans, ça change un petit peu, maintenant ils ont droit au poivre pour les aliments mais toujours sur la surveillance des gardiens qui leur enlèvent sel et poivre immédiatement après l'assaisonnement et il y a aussi la télévision qu'ils doivent payer de leur propre poche, il y a les cartes et les A.B. et les fourchettes et couteaux en plastique qui remplacent la cuillère à soupe.

Ah ! oui ! J'oubliais, on peut sortir dehors de 2 à 5 heures dans l'après-midi.

Texte fourni par : **André Pelletier**

LE JEUNE ET LA JUSTICE

Entrevue de Jean-Denis Hamel avec M. Raynald Fréchette.

J.-D. H. — A partir du moment où un jeune est arrêté, pour un délit quelconque, jusqu'au moment où il reçoit sa sentence, quels sont les principaux problèmes juridiques ou pratiques qu'il a à faire face vis-à-vis la justice ?

R. F. — Dès qu'un jeune est arrêté par la police, si celle-ci décide de porter une accusation contre lui, il y a plusieurs étapes qu'il doit franchir.

a) La comparution : Il doit comparaître devant un juge, ce dernier lui lit l'acte d'accusation et lui demande s'il plaide coupable ou non coupable. S'il plaide coupable, il reçoit sa sentence immédiatement et tout ce termine là. b) S'il plaide non coupable sa cause est remise à une ou deux semaines plus tard et il peut être libéré sous cautionnement avant que sa cause procède. Encore tout dépend de la nature de l'accusation et si l'individu a un dossier chargé. Dans ce cas, il peut rester incarcéré jusqu'à son procès.

Donc à son procès, il y a l'autre étape juridique.

c) L'enquête préliminaire: Procédure dont le seul but est de découvrir si effectivement il y a une cause possible contre l'individu qui est accusé. Donc le juge après l'enquête préliminaire va décider d'envoyer l'individu à son procès ou de le libérer à ce stade. S'il l'envoie à son procès, c'est une remise à plus tard. S'il le libère, il n'est pas acquitté de sorte que si la couronne trouve une nouvelle preuve, elle peut l'accuser de nouveau.

d) Pour celui qui est envoyé à son procès, la couronne essaie par des témoins, de démontrer que l'individu est coupable. (L'individu) lui fera entendre des témoins (non obligatoire) pour expliquer ce qui s'est produit et comment cela s'est produit.

e) A la suite de tout cela, le juge ou le jury, selon les circonstances, va rendre un verdict de culpabilité ou de non-culpabilité. Dans ce dernier cas, il est acquitté et ne pourra plus jamais être réaccusé. S'il y a un verdict de culpabilité, il y a une sentence.

J.-D. H. — Est-ce que la prison commune est adéquate pour la détention de jeunes ?

ENTREVUE AVEC



RAYNALD FRECHETTE

R. F. — Non ! Nettement non. C'est une institution construite il y a plus de 50 ans, construite selon la philosophie criminologique de l'époque, suivant ce qu'on développait comme science criminologique. De sorte que l'on a vraiment construit une bâtisse avec des cellules que j'appelle « pores » qui ne sont pas fonctionnelles et qui ne répondent pas aux exigences de la réhabilitation de notre temps. Alors que la science criminologique a tendance à se développer d'une façon très accentuée avec des travailleurs sociaux, des criminologues, etc., à la prison de Sherbrooke on ne répond pas à ces exigences, d'autant plus que le personnel n'est pas suffisant pour travailler à la réhabilitation de ceux qui ont, eux, des problèmes.

Tout ceci dépend de la société en général, par l'intermédiaire du gouvernement qui n'a pas cru bon de modifier le système pénitencier de la région.

Conclusion :

Nettement inadéquate et non fonctionnelle. La plupart des prisonniers, s'ils avaient le choix, préféreraient une autre institution à celle-là.

J.-D. H. — Croyez-vous qu'il devrait y avoir un centre de détention spécialement conçu pour les jeunes, ici à Sherbrooke.

R. F. — C'est un problème très sérieux car vous avez les jeunes (normalement) âgés de 18 ans et plus et qui sont sentencés d'une peine de deux ans au

moins, qui sont à la prison commune.

Il y a le problème de tous les jeunes de 18 ans et moins qui sont condamnés à des sentences plus ou moins longues, et pour qui l'on n'a pas de centre spécialisé. Depuis 10 ans, les différentes autorités provinciales du comté qui se sont succédé, réclamant une institution spécialisée, qu'on le peut appeler « Centre de transition ».

J.-D. H. — Ne projette-t-on pas de construire un centre de détention spécialisé ?

R. F. — Depuis environ 2 mois, sur la rue Wilson est commencé un centre de réhabilitation ou de « transition » qui s'appellera le « Relais Saint-François » et dont la vocation première est de recevoir des jeunes de 16 à 18 ans qui ont eux des problèmes avec la justice et qui sont des sujets tout à fait réhabilitables. Après 10 ans d'efforts, on a réussi à obtenir la construction d'un centre qui sera prêt d'ici quelques mois.

Son rôle sera de recevoir ces jeunes et de travailler avec eux comme on travaille normalement avec des êtres humains.

J.-D. H. — Auriez-vous d'autres choses à ajouter sur certains points que l'on n'a pas touchés ?

R. F. — Vos questions ont été quelque peu orientées vers la réhabilitation. Certains ne croient pas à la réhabilitation et s'appuient d'une façon générale sur les manchettes de journaux. Les journaux vont faire allusion à des crimes commis par des individus sous libération conditionnelle. Ceci arrive mais dans 15% des cas seulement.

On montre des cas qui arrivent en épingle mais on ne parle jamais des 85% qui sortent avant l'expiration de leurs peines qu'on considère comme réhabilités et qui n'ont jamais de problème par la suite. 15% font des gaffes et c'est ce qui paraît dans les journaux, alors que 85% reprennent la bonne voie. Il ne faudrait pas arrêter de travailler dans la réhabilitation car elle se fait réellement.

Questions préparées par :

JEAN-DENIS HAMEL

ON A TORTURÉ PAUL ROSE

Pour faire suite aux déclarations du Solliciteur général du Québec, Me Roy Fournier, concernant le conflit « Parthenais », la commune juridique du 1113 St-Denis donnait vendredi le 21 janvier, une conférence de presse dans laquelle elle réaffirmait ses positions face aux conditions de détention des prisonniers de Parthenais, et protestait vivement contre les mensonges du ministre terroriste de la justice, M. Jérôme « Ponce Pilate » Choquette, mensonges retransmis par le truchement de son commis, l'apprenti-colonel Roy Fournier.

Dans un texte remis aux journalistes, les avocats Jean-Serge Masse, Pierre Cloutier et Robert Lemieux niaient vigoureusement toute relation entre les événements survenus à Parthenais et les nouvelles dispositions du code criminel selon lesquelles un juge pourrait relâcher un prévenu sans cautionnement ; c'est cette nouvelle loi sur les cautionnements qui serait, selon Roy Fournier, un véritable motif à l'origine de la grève de la faim des prévenus de Parthenais.

La commune juridique déclarait également comme absolument faux les faits suivants :

1. De prétendre que la plainte relative à la nourriture ne s'applique qu'au petit déjeuner ; elle porte sur la qualité de tous les repas.

2. Le fait de dire que la réglementation relative à l'usage du téléphone est la même à Parthenais qu'à Bordeaux. Les prévenus de Bordeaux ont plus de téléphones, soit 4 par semaine, tandis que ceux de Parthenais en ont 2.

De plus au chapitre des blessés, Me Jérôme Choquette, par la voix de Roy Fournier, a gravement menti par omission lorsqu'il n'a parlé (d'une façon tout aussi mensongère) que du cas de Jacques Rose, passant sous silence le cas de Gaétan Bélanger (jambe cassée) et des autres prisonniers blessés. Enfin, les avocats de la Commune demandaient dans un dernier point, un traitement humain et décent pour TOUS les prisonniers de Parthenais ou la fermeture définitive de cette infecte prison mal conçue et mal construite, par un gouvernement « patronneux » libéral et administré suivant des critères moyennageux.

« Le gouvernement des Bourassa-Choquette-Fournier est un Gouvernement terroriste qui se dis-

tingue par son applaventrisme devant les gros qu'il sert fidèlement (Baie de James, Bill 63, etc.) et ses matraquages sadiques des petits pour tenter de faire toutes revendications justifiées. (La Presse, 29 octobre 71, Sogefor, Cadillac, Parthenais.) »

Dans un premier texte, Jacques Rose affirme : « Jusqu'à 22:00 heures dimanche, la grève fut totalement pacifique. Nous refusions tout simplement de prendre la nourriture infecte qui nous était offerte et nous avons décidé de faire, lundi, la grève des comparutions afin d'obtenir des conditions de détention décentes. Aucun incident violent (dommage à la propriété, bagarres, etc.) n'était survenu jusque-là.

A 22:00 heures dimanche, un contingent d'environ 75 hommes (gardiens et agents de la S.Q. casqués et armés de matraques) fit son apparition dans notre section. Au moment où l'on procédait à nous agresser (plusieurs gardes contre un prisonnier) nous avons tenté de repousser cette agression injustifiée et inqualifiable.

Mon secteur fut le premier à être ainsi agressé. Lorsque l'on s'empara de moi, cinq « gorilles » me sortirent du secteur à un endroit où tous les autres prévenus du 11e étage pouvaient observer « l'opération » et là, alors que quatre gardiens me retenaient (un pour chaque membre, bras et pieds) je fus violemment roué de coups de pieds et de coups de poings à la figure et sur toutes les parties du corps pendant 10 à 15 minutes.

Je fus subséquemment transporté à l'hôpital, ramené le même soir, et je suis depuis lors confiné à l'infirmerie où je suis gardé 24 heures sur 24, LES FERS AUX PIEDS, attaché au lit.

Je continue toujours à refuser toute nourriture offerte par la prison.

Le centre de prévention Parthenais est une infecte geôle moyenâgeuse ; la nourriture y est infecte, le bruit y est infernal, l'aération y est mauvaise, les sorties extérieures y sont à toutes fins pratiques inexistantes et les téléphones et visites y sont insuffisants.

J'ai des informations que les prisonniers Maurice Lanteigne, Benoit Joncas, Claude Poirier, Léo Poirier, Jean-Louis Morin, André Lord et un dénommé Tucker ont également été molestés.

Fait suite la déclaration de Gaétan Bélanger : « Lors de l'intervention d'un fort contingent de policiers et de gardiens dimanche soir, vers les 22 heures, j'ai réintégré ma cellule, "Moi-même", ainsi que les autres détenus de mon secteur, nous n'avons posé aucun geste de résistance quel qu'il soit. Nous avons réintégré nos cellules tout simplement, après avoir observé le violent « passage-à-tabac » infligé à M. Jacques Rose. (J'ai lu l'affidavit de M. Jacques Rose et les faits y allégués quant au dit « passage-à-tabac » sont vrais).

Quelques minutes plus tard, au moins 5 gardes vinrent me sortir par la force de ma cellule et m'administrèrent des coups de poings et des coups de pieds sans interruption et m'arrachèrent les cheveux à pleines poignées, à partir de ma cellule jusqu'à l'ascenseur de l'étage. Des agents de la Sûreté du Québec m'ont aussi roué de coups de matraques alors que je passais près d'eux. A l'intérieur de l'ascenseur, je fus violemment projeté la tête contre le mur à plusieurs reprises. Il en fut de même aux cellules d'isolement (trou).

Toute la nuit je me plaignis en particulier d'une violente douleur à la jambe droite, et demandé d'être transporté à l'hôpital, ce qui me fut refusé.

Le lendemain matin, deux gardiens entourés d'une douzaine d'autres, me forcèrent sadiquement à marcher sur une distance d'environ 200 pieds.

Les rayons-X pris à l'hôpital révélèrent une fracture du péroné. Ma jambe est présentement dans le plâtre de la cheville à la cuisse ».

source : A.P.L.Q.

POLICE JEUNESSE

Nous publions aujourd'hui la lettre intégrale que l'Odyssée a fait parvenir le 13 octobre 1971 à M. Pelletier, assistant-directeur du Service de Police, en rapport avec la formation possible d'une Police Jeunesse. Aucune réponse n'est parvenue à l'organisme jusqu'à ce jour.

Après la demande qui nous a été adressée concernant la possibilité de la création d'un service spécifique à la jeunesse, nous avons présentement fait quelques démarches auprès de la S.A.J. (Service de l'Aide à la Jeunesse de Montréal). Il nous a été permis de constater combien il est encore difficile là-bas l'acceptation de ce service de la part de la population et aussi auprès du cadre du Service de Police de Montréal.

Il est entendu que le travail du policier-jeunesse n'est point dans le même optique que le service global policier : son objectif serait de vivre avec la population jeune et ainsi les interactions de ce dernier pourraient avoir une répercussion sur le rôle futur du policier. Je le vois avant tout comme une aide aux jeunes, une participation aux activités jeunes et de pousser même ses interventions du côté de la délinquance, c'est-à-dire, travailler avec des services comme le Service régional des loisirs, le Service de Probation, le Service de la vie étudiante, le prochain Relais St-François, le CRAC, les Services d'information sociale, l'Odyssée, l'OPTAT et...

Nous avons toute espérance qu'un tel service peut apporter quelques améliorations vis-à-vis le concept d'autorité et la non-confiance qui règne présentement face au travail du policier traditionnel.

Sans aucun doute, le policier est une personne qui exerce une surveillance, qui veille à la sécurité de ses citoyens, qui s'occupe de l'ordre, qui arrête les citoyens « hors-la-loi »... Bien entendu, l'officier-

jeunesse n'a pas avant tout un rôle de policier, sinon quelle est la différence de l'autre policier !

Cette personne ne doit pas avoir un rôle de surveillance, un rôle d'espion ou de dénonciateur, si oui, où se situera la confiance en la personne amie et ressources de la jeunesse. Certes, ce nouveau service est un certain défi, un défi aux personnes y travaillant et un défi face à l'acceptation du jeune qui aura ou n'aura pas confiance à ce service. Il est entendu qu'une grande partie des jeunes n'accepte pas présentement votre service actuel et joue à « cache-cache » avec les policiers.

Nous voyons cette personne avec une formation en relations humaines et agissant auprès des jeunes comme animateur, informateur et avocat des jeunes auprès des forces présentes de l'ordre. Quelques jeunes s'occupent présentement de faire un sondage à partir d'un questionnaire qu'auront à répondre 1,000 personnes :

UNIVERSITE	(100)
CEGEP	(200)
SECONDAIRE	(500)
ODYSSEE	(100)
RUE	(50)
CRAC	(50)
AUTRES ORGANES JEUNES.	

Cette présente lettre ne contient pas beaucoup de précisions face à cette nouvelle fonction, nous sommes d'avis par contre qu'il n'est pas aux autorités, nous préférons attendre les résultats de l'enquête.

Nous sommes toujours prêts à collaborer d'une façon honnête et justifiable auprès de la jeunesse et nous participerons à l'élaboration de ce nouveau service si la jeunesse en éprouve un besoin.

Nous attendons une réponse de votre part.

ODYSSEE
540, rue Laurier
Sherbrooke, Qué.

CAS LOUIS ROY

1. Arrestation

Cause : Passé droit à l'arrêt au coin Duvernay et Portland à 5-10 mph.

En m'obstinant avec la police j'aurais pu m'en sortir, mais je voulais essayer l'ivressomètre. J'étais sûr que j'y passerais !

Arrivé au poste, les policiers étaient très polis et moi aussi. J'ai passé 4 tests :

- Marcher sur une ligne blanche.
- Les yeux fermés, mettre l'index sur le nez plusieurs fois.
- M'accroupir les yeux fermés.
- Ivressomètre.

J'ai passé les trois premiers à la perfection, l'ivressomètre à indiqué .115. Il était 2 h. a.m. Ils m'ont proposé de téléphoner à mon père pour me sortir, caution \$140, j'ai refusé.

P.S. Quand ils m'ont demandé ma citoyenneté, j'ai beaucoup insisté sur le fait que je suis Québécois et cela m'a nui.

2. Incarcération

Tout allait bien, tout le monde était poli. Les policiers m'ont proposé de me mettre dans une cellule à part des clochards. J'ai accepté. Je n'étais pas capable de dormir, je marchais dans la cellule. Un policier est venu me dire de me coucher poliment. J'ai répondu poliment que je n'étais pas capable.

Cinq minutes plus tard, vint un autre policier et je lui demandai une cigarette. Je me suis fait répondre très bêtement que je n'avais pas le droit de fumer. J'ai répondu que moi j'étais poli et qu'il devrait faire de même, puis j'ai ajouté quelque chose de bête, exemple : « Arrêtez donc de m'écœurer ».

« 2e partie »

Alors le policier appela l'autre policiers, ouvrit la porte de ma cellule, me prit par le bras et me dirigea dans une autre cellule. La conversation durant cette période ne tournait à rien. Les policiers disaient qu'ils m'avaient donné une chance et qu'à partir de ce moment-là ils allaient me placer. Nous étions rendus dans l'autre cellule. J'ai répondu que j'avais essayé d'être poli mais que c'était à la veille de changer. Du fait que j'aie répondu, ils durent se sentir frustrés. Ils me placèrent dans une cage qui se trouvait dans une cellule.

Cage : 6 pieds de haut, 6 pieds de long, 4 pieds de large. Pas de matelas, pas d'eau ni de toilette. Planché de ciment froid et sale.

En me mettant dans la cage j'ai reçu une claque sur la gueule, et la police a dit : « envoye, rentre mon p'tit Québécois ».

Après ça, j'ai commencé à être impoli, je leur ai dit que j'étais en maudit avec quelques bêtises, mais ils sont partis sans rien dire.

« 3e partie »

Après quelque temps dans la cage, je me suis aperçu que je souffrais de claustrophobie. J'ai commencé à respirer de plus en plus fort, puis marché en rond de plus en plus vite, puis à

12. Il est tout à fait légal de se promener avec une pancarte ou un drapeau en toute occasion, à la condition que cette pancarte ou ce drapeau ne constituent pas des menaces pour la sécurité publique et ne soient pas séditionnels.

Ayez en mémoire le nom et le numéro de téléphone d'un avocat que vous savez pouvoir joindre facilement.

« Et notez leurs noms et leur numéro matricule. »

ARTHUR

Journal étudiant CEGEP du Vieux
Montréal - volume 1, numéro 4
2 décembre 1969, p. 8

Lors d'une perquisition : 1 - Demandez aux policiers de s'identifier ; 2 - Demandez toujours à lire le mandat pour connaître quels objets sont recherchés ; 3 - Notez immédiatement le nom du juge qui a signé le mandat ; 4 - Si la police saisit d'autres objets que ceux indiqués sur le mandat, téléphonez immédiatement à un avocat et demandez-lui de joindre immédiatement (même la nuit) le juge qui a signé le mandat ; 5 - Aussi longtemps que le juge n'a pas été rejoint, empêchez les policiers de quitter votre demeure, vous êtes en droit de l'exiger ; lorsque le juge a été rejoint c'est son devoir en loi d'ordonner aux policiers de vous rendre sur-le-champ les objets qu'ils s'approprièrent à saisir illégalement.

9. Ne signez jamais une formule courante de la police, à l'effet que sur libération sans accusation (après arrestation ou détention) vous vous engagez à ne poursuivre ni la ville, ni aucun policier.

10. Si vous avez été maltraité, immédiatement, dès votre libération, faites-vous examiner par un médecin sérieux et demandez-lui un rapport écrit. Faites prendre des photographies si les blessures sont visibles.

LE PETIT LIVRE ROUGE DE LEGITIME DEFENSE



2. Si le policier vous demande seulement de l'accompagner pour interrogatoire (c'est souvent le cas), refusez. Si vous acceptez, vous ne pouvez pas par la suite vous plaindre d'arrestation illégale et poursuivre le policier.

3. Si le policier vous arrête avec mandat, demandez de lire ce mandat pour en vérifier minutieusement la teneur, avant de le suivre. Assurez-vous toujours avant de suivre un policier s'il est porteur d'un MANDAT ou d'une SOMMATION. Dans le cas d'un mandat vous êtes obligé de le suivre ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une sommation. De plus, si le policier est porteur d'une sommation il doit vous en remettre une copie et n'a pas le droit de vous demander de le suivre pour fins d'interrogatoire.

6. Si on vous questionne vous pouvez ne pas répondre et dire : « Je ne veux pas répondre avant d'avoir vu mon avocat ». C'est mieux que de rester muet. Outre les questions d'usage comme le nom, la profession, l'identification, l'âge ou autre, la police n'est pas en droit de vous interroger.

7. La police ne peut rien vous offrir ou vous promettre en échange de renseignements, encore moins vous menacer. Normalement, dénoncer les autres ne peut jamais vous aider plus tard à votre procès, si la justice suit son cours.

1. Un policier peut vous arrêter sans mandat dans certains cas (e.g. s'il vous prend en flagrant délit ou s'il a un motif raisonnable ou probable de croire que vous avez ou que vous êtes sur le point de commettre une offense quelconque). En toute occasion, demandez-lui poliment pourquoi il vous arrête, il doit le dire. Suivez-le ensuite. Si l'arrestation est illégale, vous pourrez toujours poursuivre plus tard.

Un policier ne peut vous obliger à vous identifier si vous n'êtes pas en état d'arrestation ; c'est votre droit strict de refuser.

Si vous ne procédez pas ainsi, la police peut conserver pendant trois mois tous les objets illégalement saisis et vous devrez entamer des procédures judiciaires pour qu'on vous les rende avant ce laps de temps. Il est illégal de refuser de circuler ou de demeurer sur place à plus de trois personnes. Ceci est cependant toléré dans toute manifestation pacifique, selon une certaine jurisprudence.

4. Retenez le numéro de tout policier qui vous injurie, vous moleste ou vous arrête. Mémorisez le plus de détails possible ; ils pourront vous être utiles au moment de votre procès. S'il y a des témoins, prenez leurs noms, numéros de téléphone et leurs adresses.

5. Aussitôt que possible, et avec insistance répétée, exigez de communiquer avec votre avocat, votre famille ou un ami. L'avocat peut avoir une entrevue avec vous seul, sans témoin. Les parents ou amis ne le peuvent pas. Mais attention à ce que vous dites au téléphone : toutes les lignes du quartier de détention de la police de Montréal et de Sherbrooke sont « tapées ». Entre autres, ne mentionnez jamais au téléphone que vous avez été battu, molesté, etc., demandez simplement à votre avocat de venir vite !

11. La police ne peut jamais fouiller votre domicile sans un mandat de perquisition spécifique, signé par un juge et indiquant votre adresse. Ce mandat ne peut être exécuté après 9 heures le soir, sauf s'il est inscrit « DE JOUR ET DE NUIT ». Un mandat doit toujours indiquer le ou les objets recherchés. La police n'a pas le droit de saisir d'autres objets à moins qu'il soit illégal de les avoir en sa possession ou qu'ils ne vous appartiennent pas.

8. Lors d'une arrestation, la police n'a le droit de prendre vos empreintes digitales et votre photo que lorsqu'il s'agit d'une offense d'ordre criminel, dans tous les autres cas, elle n'est pas en droit de le faire... mais le fait TOUJOURS, c'est même une « routine » dans tous les postes de police. Si vous n'avez pas été arrêté pour un motif d'ordre criminel, refusez qu'on vous les prenne et même résistez. On les prendra quand même ! Vous pourrez par la suite porter une accusation d'assaut (accusation d'ordre criminel) contre les policiers et exigez de votre avocat qu'il envoie une « mise en demeure » de détruire votre dossier au Ministre de la Justice à Ottawa, à la R.C.M.P., au Ministère de la Justice du

Québec, à la Sûreté Provinciale et de la police de Montréal ou de Sherbrooke.

Lorsque des centaines de citoyens exigeront des différents ministres de la justice et des différents corps policiers que l'on respecte leurs droits, ces abus cesseront peut-être !

donner des coups de pieds sur les murs. Puis je me mettais à l'arrière de la cage et je courais et frappais sur la porte avec mes deux pieds, ça faisait un bruit énorme. Après je courais de tous côtés et fonçais sur les murs. Ça pouvait durer 5 à 10 minutes. Puis je m'effondrais d'épuisement. Quand j'étais en train de me « reposer » avant de pouvoir recommencer, je n'avais aucune salive dans la bouche, j'avais de la misère à respirer, je toussais, je pleurais, je me roulais à terre, je m'étouffais. Après 5-10 minutes de repos, je recommençais à paniquer. Ceci a duré la majeure partie de la nuit. Pendant tout ce temps j'ai aperçu au moins 4 fois un policier que me regardait.

« 4e partie »

Vers 7 heures a.m., la police vient m'ouvrir, ça prit 5 minutes parce qu'il ne trouvait pas la clef. A partir de ce point je suis devenu arrogant. J'ai reçu des toasts et un café, j'ai pris le café car j'avais tellement soif et j'ai jeté les rôties à terre. J'ai demandé pour téléphoner, car mes parents n'avaient aucune nouvelle de moi depuis l'heure du souper la veille. Ils m'ont envoyé chier. Dix minutes plus tard, deux polices sont venues me chercher, et m'ont dit que c'était une faveur qu'ils me faisaient de me laisser téléphoner.

J'ai demandé où était l'auto et plusieurs autres questions techniques. Ils m'ont encore envoyé chier. La police a pris le récepteur, a signalé 9 et a dit de signaler, il a pris le récepteur dans son poing, puis me l'a violemment enfoncé dans mon ventre, ça fait mal.

La ligne était engagée, je suis retourné dans la cellule jusqu'au moment du procès.

Quand je suis sorti de la cage, ils m'ont écoeuré parce que je faisais trop de bruit la nuit, voici la suite exacte de la conversation :

moi : As-tu déjà entendu parlé de la claustrophobie ?

chien : Aie ! toi là ! on n'est pas à l'université ici, on n'est d'un poste de police !

moi : Ouais, ché qu'est-ce que c'est ?

chien : Ouais pis obli-lé pas !

Commentaires :

1. Il faut dire qu'à partir du moment où j'ai reçu le téléphone dans le ventre, je suis devenu très impoli, crier des bêtises, etc.

2. Quand je suis sorti du poste de police j'avais :

- Un coude râpé
- Un pied avec une petite entorse
- Un genou douloureux
- Le dessus d'un pied râpé.
- Une épaule très sensible
- Les deux mains en feu et enflées
- Très fatigué, pas dormi une seconde.
- Trois mois de suspension de licence
- \$50.00 d'amende
- Prise de conscience sur réalité de la police.

Document présenté par :

Louis Roy

Le comité politique du Cegep est intéressé à connaître l'opinion des étudiants sur les activités, les besoins et les aspirations du milieu étudiant, afin de faire contrepoids à la version officielle de l'administration en ce domaine. Sans votre appui il nous sera impossible d'accomplir cette tâche, et nous serons limités aux renseignements fournis par l'administration. Il vous suffit de nous fournir des perceptions globales par vos réponses à nos questions.

Notre but est de saisir certains facteurs déterminants du milieu étudiant, de façon à rendre possible l'élaboration d'un fondement à une recherche ultérieure plus approfondie, sur la vie étudiante comme milieu représentatif de la situation économique-sociale.

Cette recherche servira par la même occasion l'Equipe d'animation du Cegep de Limoilou, le module Information de l'Université du Québec à Montréal, le Front commun des étudiants du Québec, ainsi que les différents organismes étudiants du Cegep de Sherbrooke.

Si vous ne le faites pas, qui le fera ?

Merci à l'avance de votre collaboration.

- TOUJOURS DU NOUVEAU
- TOUJOURS DE L'AVANT
- TOUJOURS DANS L'VENT

Le Bouquin

113 Frontenac

Sherbrooke, Qué.

562-4388

La plus grande révolution c'est de faire l'amour avec qui on veut, quand on veut, comme on veut, où l'on veut, que la société l'accepte ou non.

Je rêve d'une île. Il n'y a que des enfants. Les fillettes y sont belles comme l'or des champs. Ces fillettes-garçons que le vent de l'amour n'a pas encore flétris. Je rêve à des garçons soleils et infinis. Des corps jeunes qui m'aspergent de leur pureté. Je rêve à toutes ces jeunes bêtes et je voudrais être le premier à les pâmer de plaisirs pour les aimer toujours dans un éternel recommencement.

Maintenant je sais :

dieu est pédéraste.

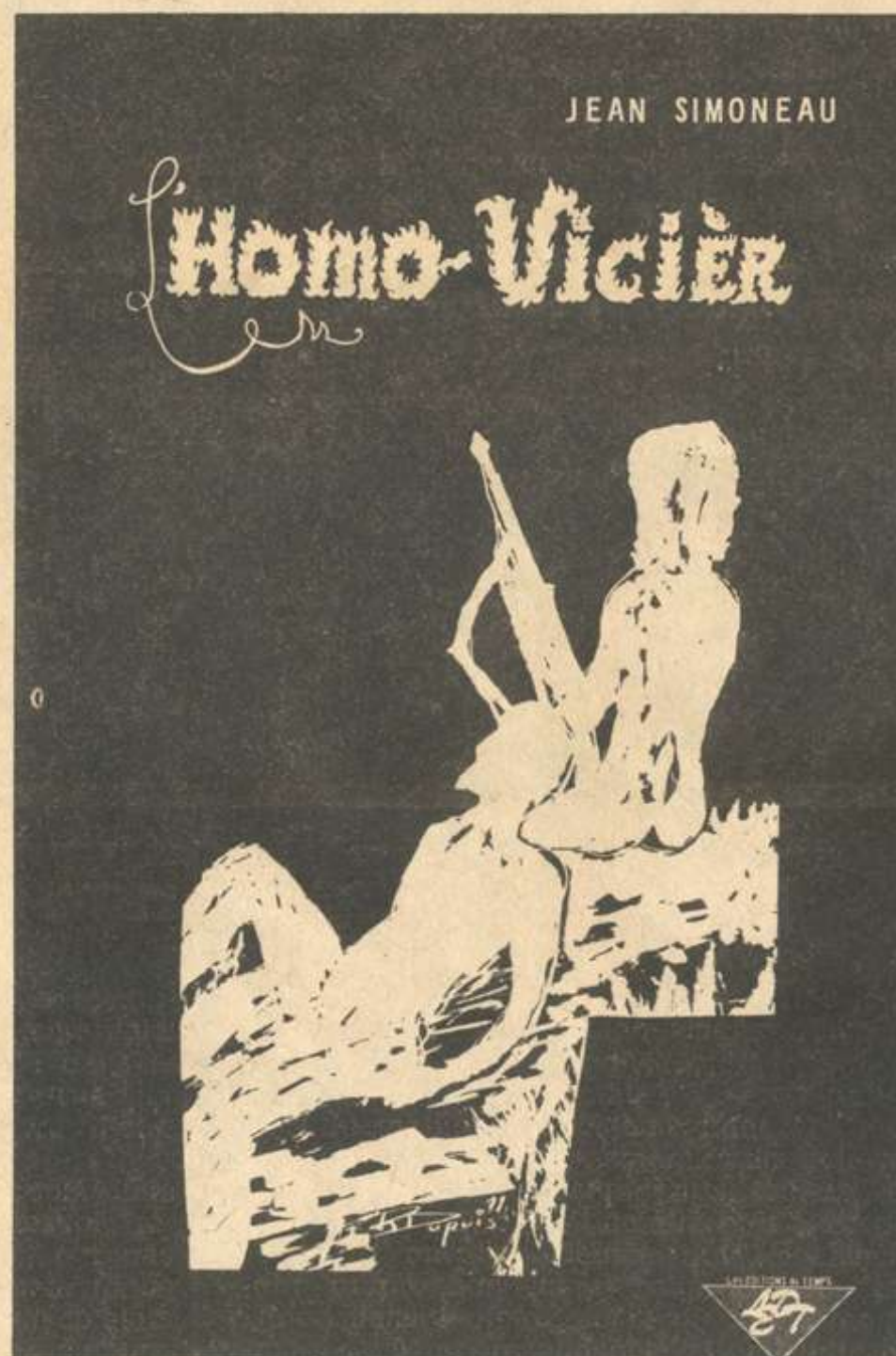
Question 1 : Quels sont, d'après votre expérience, les objectifs du C.E.G.E.P. ?

Question 2 : Quel est, à votre avis, le climat général de la vie étudiante au collège (solidarité, participation, contestation, apathie) ?

Question 3 : Quels sont, dans l'ensemble, les satisfactions, les mécontentements, les problèmes, les aspirations et les attentes des étudiants ?

Question 4 : Évaluez l'organisation du milieu étudiant (A.G.E., co-gestion, groupes d'action, activités sociales et sportives).

Question 5 : Décrivez et évaluez brièvement l'encadrement des activités étudiantes par l'administration.



L'Homo-Vicier de Jean Simoneau
Illustrations : Réginald Dupuis
Commandes : Les Éditions du Temps
1282 Daniel
Sherbrooke
\$2.00

La pédérastie est un amour comme les autres, aussi naturel et aussi sain. Auparavant, l'amour servait à assurer la survie de la race ; aujourd'hui, c'est un moyen de communication, suppléant à la déshumanisation de la société technique.

Jamais rien, ni personne, m'empêchera d'aimer les garçons de mon choix, qu'ils aient 10 ou 15 ans, qu'ils soient blonds ou noirs ; que ce soit permis ou non.



(suite de la page 4)

enfant, il ne suffit pas de le faire manger ; mais qu'il se doit d'être heureux et présent dans la famille (autrement que choqué parce que trop fatigué) et que par conséquent, qu'il doit faire un travail qu'il aime et qui l'aide à parvenir à son plein épanouissement. Il doit apprendre à ne pas se blâmer d'être si peu, mais blâmer la société de l'avoir écrasé.

Si au Québec, en pleine prospérité, il est impossible d'obtenir ce minimum vital comment penser que cela puisse être faisable dans les pays les plus pauvres ?

C'est donc dire qu'il est urgent si l'on veut construire un Québec autrement que ce que nous connaissons maintenant, de s'attaquer à des changements en profondeur, de s'attaquer surtout à partir de l'école aux échelles de valeur basées sur le confort et l'argent. Pour parvenir à changer quelque chose, il faut immédiatement

s'embarquer dans la création, découvrir à l'école de nouveaux rapports, la préciosité de la communication humaine.

Pour parvenir à changer le milieu dans lequel nous vivons la plus grande priorité est de tuer les tabous sexuels existants et remettre à chacun le droit de jouir de son corps comme il l'entend à partir de l'enfance même. L'imagination et l'esprit d'un sain égoïsme est actuellement tué par les parents qui vivent et font vivre chez leurs enfants leurs hantises sexuelles. A cet effet, A. S. Neill, dans « Libres enfants de Summerhill », a parfaitement raison. Tant que les idées émises par Neill ne seront pas passées dans la vie quotidienne, toute révolution de fond sera impossible.

Par ailleurs, il est temps que cessent les dépenses ridicules de la régionalisation au niveau des écoles primaires. Il est temps que l'on utilise tous ces locaux abandonnés pour y former au primaire des maternelles

jusqu'à l'âge de 10 ans. Le sens de maternelle signifie ici que l'enfant est laissé totalement libre de ses activités en ce sens qu'il ne fait que choisir les jeux auxquels il participera. Ces jeux n'auront d'ailleurs aucune visée quant à enseigner quoi que ce soit. Si le jeune veut apprendre quelque chose, il trouvera lui-même les moyens d'y parvenir. Cela n'empêche pas le rôle de dépanneur que doit jouer l'enseignant, mais au contraire, le justifie davantage.

Par la suite, les CEGEP et écoles secondaires ne devraient être que le prolongement de ces perpétuelles maternelles, offrant cependant plus de possibilité de découvertes et d'expérience à l'enfant. Le personnel enseignant serait plus nombreux et devra être conscient de la nécessité et de sa responsabilité quant à la qualité de son enseignement.

Par ailleurs, il est important de souligner

qu'aussi important que puisse être la révolution sexuelle, il faut aussi penser que les écoles ne doivent pas devenir des repaires religieux. L'enfant ne devrait pas être formé dans une atmosphère d'enseignement religieux et pour son respect toute forme de tendance religieuse quelle qu'elle soit devrait être bannie... imagerie, aumôniers, etc. Si l'enfant a besoin de la religion, il la trouvera hors de l'école. D'ailleurs, ce besoin naît du manque de confiance individuelle : quand la religion devient la seule planche de salut, la seule raison de vivre ou d'accepter la vie, c'est le signe qu'il manque quelque chose à quelqu'un d'aussi poigné. On prêche le ciel pour oublier qu'on vit malheureux sur terre. La religion c'est un droit individuel, ça ne regarde que la personne concernée, même si c'est un enfant. Il faut pour respecter quelqu'un aussi respecter l'esprit. Et le bourrage de crâne quel qu'il soit est contre la liberté.

LE LOUIS D'OR

Il est né sous le signe de la mort
un ouvrier s'est tué dans la mine
pour un coin de ciel
Il est né sous le signe du vice
un ouvrier tenta de le voler
question de dignité de justice

[sociale

pour lui et ses enfants
ces pauvres orphelins
victimes de la lutte des classes
sans possibilité de créer
malgré leurs dix et douze ans
Ces enfants qui rêvaient eux aussi
s'instruire et pouvoir le soir
assister à de grands concerts
visiter la campagne
les bois et les champs
se vêtir comme les autres
Ces enfants orphelins de paradis
pour lui pour moi Galilé

GALILE

je suis finalement diabolique
j'ai or dans mon sang
je suis versé à l'Economie
je franchis ainsi le premier pas
je saute le dernier bond
je suis Galilé
le riche aux yeux des pauvres
le pauvre d'être trop riche
le pauvre en liberté
le riche en appareils
j'étais filament d'or
Galilé je me suis enfui
me blottir dans les poches de l'Etat

honteux de lui avoir arraché la
[face

et de servir qui, du peuple,
arrache le coeur et l'esprit
pour servir la grande cause
la cause de crever pour la patrie
d'enrichir un groupe de pouilleux
qui agitent les cordes
d'un théâtre de marionnettes
politiciens et toutes leurs

[famillettes.

C'était la liberté, monseigneur
[l'Etat

qui dans ce coeur s'agita
C'était la liberté
qui m'enleva de vos poches

[crasseuses

et me cloua au mur de la basilique

[St-Pierre

où enfin je respirais au-dessus de
[l'autel

Puis à nouveau des hommes

[s'affolèrent à la porte

Qui étaient-ils pour crier toujours:
"Une médaille pour quinze sous"
Etait-ce des prêtres ou des

[voleurs ?

Une culbute par-ci, une culbute

[par-là

devant un homme, comme tous les

[autres hommes,

un véritable cirque qui me donna

[la nausée

me fit dégueuler sur l'autel à mes

[pieds

forfait qui me coûta le bucher
condamné par l'Eglise et l'Etat

d'avoir refusé de les servir
une seconde de plus
dans leurs oeuvres diaboliques.
Pauvre Galilé, je priais
dieu demeurait silencieux
la foule devant moi criait de joie
me mordait les lèvres pour me

[montrer

une dernière fois l'hypnose

[collectif de la peur.

J'espérais en dieu mais le vrai
[dieu

L'AMOUR ET LA LIBERTE

Oubliant cet autre dieu que je

[piais avant

ce dieu que j'avais toujours connu
que l'on m'avait toujours enseigné
que l'on m'avait toujours imposé
ce caprice de l'homme, ce veau

[d'or

inventé par les hommes – les états

[les églises –

qui se servant du hasard

[inventèrent

cet être, leur dieu, aussi hypocrite

[qu'eux.

La mort a enfoncé son glaive d'or

[en mes yeux

Et, du pays des morts, je crie :

VOS PECHES, VOTRE ENFER,

MESSEIGNEURS L'ETAT ET

[L'EGLISE

VOTRE ORDRE ET VOTRE

[DEMOCRATIE

TOUT COMME VOTRE SALE

[JUSTICE

AU NOM DE LA LIBERTE, DE

[L'AMOUR, DE L'HOMME

FOUTTEZ-VOUS LES AU CUL . . . !



LA VIOLENCE NOUS AFFECTE TOUS

Nous pouvons fermer les yeux face aux événements de notre temps ; boucher les oreilles aux voix qui expriment les émotions et les idées à l'arrière de ces événements ; reflouer notre conscience sur l'agitation des hommes, jeunes et vieux, de part et d'autre, ceux qui travaillent pour la paix, la liberté et la vie, contre les désastres, la guerre, la violence, la répression et la mort ; la violence nous blesse tous.

Il ne suffit pas d'offrir de la sympathie. Il ne suffit pas que la mort provoque le deuil en nous. Elle doit aussi nous amener à réfléchir.

La musique de notre temps est peut-être le seul média dans lequel nous pouvons en venir à reconnaître et comprendre ces idées et ces sentiments. Lorsque la musique devient le miroir du chaos et de la frustration dans notre monde troublé, il est de notre responsabilité, de notre devoir, non seulement d'écouter, mais d'agir.

Si la communication est notre but, aussi devons-nous réaliser que le savoir humain est le plus grand dessein de la communication. Et si nous n'avons pas peur d'écouter, par ailleurs, nous ne devons pas avoir peur de parler. Nous sommes les communicateurs. Chacun de nous, à sa façon, doit aider à l'avènement de la compréhension humaine.